



Assemblée générale

Distr. générale
29 septembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 134 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour 2024

Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses supplémentaires pour 2024 pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel afin de mieux faire face à la situation instable, qui est lourde de conséquences pour la région, à la suite de la fermeture de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali en application de la résolution [2690 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité.

On trouvera également dans le présent rapport les prévisions de dépenses supplémentaires pour 2024 pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, du fait de l'élargissement de leur mandat par le Conseil de sécurité, dans ses résolutions [2694 \(2023\)](#) et [2692 \(2023\)](#), respectivement.

Ces ressources s'ajouteraient aux montants demandés par le Secrétaire général dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques



spéciales, au titre du groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#)).

L'Assemblée générale est invitée à approuver les ressources supplémentaires demandées pour couvrir les dépenses afférentes au personnel militaire, au personnel de police et au personnel civil ainsi que les dépenses opérationnelles détaillées dans le présent rapport et à ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 21 571 800 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) et de 580 400 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel	5
III. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	11
IV. Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	26
V. Récapitulatif des ressources supplémentaires demandées pour 2024	43
VI. Décisions que l’Assemblée générale est appelée à prendre	46
Annexe	
Organigramme et répartition des postes pour 2024	47

I. Introduction

1. Par sa résolution [2690 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de mettre fin immédiatement au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il a prié le Secrétaire général de collaborer avec le Gouvernement de transition malien pour élaborer un plan de transfert des tâches de la MINUSMA, en tenant compte de la contribution éventuelle de l'équipe de pays des Nations Unies, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et d'autres parties prenantes, notamment à l'appui de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Conformément à cette demande, le 18 août 2023, le Secrétaire général a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité portant sur le plan de transfert des tâches de la Mission ([S/2023/611](#)). Comme cela est indiqué dans la lettre, les ressources nécessaires à l'UNOWAS qui ont été présentées à l'Assemblée générale pour 2024 étaient fondées sur l'hypothèse selon laquelle la MINUSMA mènerait toutes les activités liées au rôle de bons offices dans le pays, conformément à son mandat, notamment l'appui à la transition politique, aux élections et à l'application de l'Accord, tandis que l'UNOWAS se consacrerait à son rôle de bons offices dans un contexte régional. En raison de la fermeture de la MINUSMA, il faudra donc à l'UNOWAS des capacités et des moyens supplémentaires, afin de s'acquitter au Mali des fonctions qu'il remplit dans les autres pays relevant de son mandat, à savoir le rôle de bons offices et l'appui à la médiation, conformément à son mandat existant, tel qu'approuvé par le Conseil de sécurité en janvier 2023 (voir [S/2023/70](#) et [S/2023/71](#)), et à la résolution [2690 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité mettant fin au mandat de la MINUSMA.

2. Dans sa résolution [2694 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a chargé la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie de surveiller et de vérifier la mise en œuvre du cessez-le-feu tel qu'il est décrit dans le Deuxième Accord de Cuba entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale et, à cette fin, a autorisé jusqu'à 68 observateurs internationaux supplémentaires par rapport à l'effectif actuel de la Mission, ainsi qu'une composante civile suffisante, compte étant tenu, si possible, des ressources existantes.

3. Dans sa résolution [2692 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a décidé que le groupe chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) intégrerait jusqu'à 70 civils et agents en détachement, qui exerceront des fonctions de conseillers pour les questions de police et les affaires pénitentiaires, sous la direction d'un chef de la police civile des Nations Unies, et qu'il intensifierait son appui stratégique et consultatif aux moyens de formation et d'enquête de la Police nationale d'Haïti. Dans la même résolution, le Conseil a demandé au BINUH de tenir pleinement compte de la question transversale de la protection de l'enfance dans toutes les activités prévues par son mandat et d'aider les autorités à protéger les droits des enfants, notamment en accordant la priorité à un appui consultatif à la protection de l'enfance. Il a prié instamment le BINUH de fournir les informations dont il disposait sur les cas de violence en bande organisée, les activités criminelles et les atteintes aux droits humains en Haïti, qu'il a recueillies dans le cadre de l'exécution de son mandat, en annexe aux rapports que lui présentera Secrétaire général. Il a demandé au BINUH d'intensifier les moyens sur le plan de l'appui et de la sécurité pour permettre à son personnel civil et à son personnel de police de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat.

4. On trouvera dans le présent rapport le détail des ressources supplémentaires à prévoir en 2024 au titre de ces trois missions politiques spéciales devant couvrir les dépenses de personnel et les dépenses opérationnelles nécessaires à la bonne exécution des mandats énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité. Ces

ressources viendraient s'ajouter aux montants demandés dans le document [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#), qui a déjà été soumis à l'Assemblée générale, auxquels elles ne se substituent pas et avec lesquels elles ne font pas double emploi.

II. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

5. Le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) intervient dans un contexte déjà marqué par une insécurité croissante dans la région du Liptako-Gourma (région à cheval sur le Burkina Faso, le Mali et le Niger), dont de larges zones sont contrôlées par des groupes extrémistes, des groupes armés et des bandits. La fragilité de la situation en matière de sécurité, la menace terroriste qui s'étend aux pays côtiers et l'instabilité politique due à la multiplication des changements anticonstitutionnels de gouvernement au Mali (en 2020 et 2021), en Guinée (en 2021), au Burkina Faso (deux coups d'État en 2022) et au Niger (en 2023) sont lourdes de conséquences pour la paix et la sécurité dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La violence a fait beaucoup de victimes parmi la population civile de la sous-région, augmenté les déplacements internes dans tout le Sahel et aggravé la crise humanitaire. Le retrait de la MINUSMA rend encore plus complexe la situation en matière de sécurité au Mali, faisant craindre une reprise des hostilités entre le Gouvernement de transition et les groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, comme cela s'est produit à Ber, dans la région de Tombouctou, en août 2023, puis un effet de contagion dans l'ensemble de la région. De même, le récent coup d'État au Niger aggrave l'instabilité politique et fait peser une menace sur la paix et la sécurité régionales.

6. Le retrait soudain de la MINUSMA, la situation au Niger, les transitions politiques en cours au Burkina Faso, en Guinée et au Mali et l'évolution rapide du contexte régional sont de nouveaux défis pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), qui nécessitent une surveillance, une présence et des ajustements opérationnels plus grands. Il est essentiel d'augmenter les effectifs du Bureau pour faire face plus efficacement à la situation instable, qui a de vastes conséquences pour la région et au-delà. Ces ajustements permettront à l'UNOWAS de continuer à s'acquitter efficacement de son mandat dans un contexte complexe, tout en assumant les tâches supplémentaires énumérées ci-dessous, conformément à la résolution [2690 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité.

7. Au Mali, l'UNOWAS mènera toutes les activités liées à la diplomatie préventive et au rôle de bons offices et fournira un soutien à la médiation politique, conformément à son mandat, y compris un soutien au processus de transition politique ainsi qu'aux élections de fin de transition, tout en continuant à se concentrer sur les aspects régionaux de son mandat de bons offices. Il pourra également prendre en charge d'autres tâches se rapportant directement au Mali, telles que l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, qui seront à déterminer en consultation avec les autorités maliennes, les autres parties signataires, la médiation internationale et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. En outre, il exercera ses bons offices avec les parties signataires maliennes afin de contribuer à atténuer la violence et les incertitudes entourant le retrait de la MINUSMA.

8. Dans le contexte du coup d'État au Niger le 26 juillet et de l'instabilité politique qui s'ensuivit, avec ses multiples conséquences régionales, l'UNOWAS aura également besoin de renforcer ses capacités pour mieux faire face à l'instabilité croissante dans la région, notamment à la multiplication des changements anticonstitutionnels de gouvernement, ainsi que pour exécuter son mandat d'alerte

rapide et de prévention. Le déploiement régulier « d'yeux et d'oreilles » sur le terrain sera essentiel pour garantir que les activités de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général soient éclairées par l'évolution rapide sur le terrain. L'UNOWAS sera également l'acteur principal dans le soutien à l'action menée en faveur du retour à l'ordre constitutionnel au Burkina Faso, en Guinée et au Niger.

9. Une fois ses capacités renforcées, l'UNOWAS pourra livrer, en 2024, une série de produits supplémentaires dont on trouvera la liste dans le tableau 1. Ces produits s'ajouteraient à ceux qui ont été énumérés dans le tableau 4 de la version initiale du projet de budget du Bureau, telle qu'elle figurait dans le document [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#).

Tableau 1

Produits supplémentaires retenus pour 2024 (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel)

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	–	–	–	2
1. Ateliers sur la paix et la sécurité, portant sur le terrorisme, l'extrémisme violent conduisant au terrorisme, la criminalité transnationale organisée, les droits humains et l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et des résolutions ultérieures sur les droits des femmes	–	–	–	2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	–	–	–	2
2. Documents de réflexion sur la paix et la sécurité, les droits humains, l'égalité des genres et les jeunes	–	–	–	2
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête (nombre de missions)	–	–	–	12
3. Mobilisation et appui en faveur de réponses sous-régionales et transfrontières intégrées visant à faire face aux menaces transversales pesant sur la paix et la sécurité, notamment à l'instabilité liée aux élections et aux difficultés découlant de l'absence de gouvernance, de la réforme du secteur de la sécurité, de la criminalité transnationale organisée, du trafic, du terrorisme et de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme ; consultations sur les droits humains dans le cadre des processus politiques et électoraux ; campagne en faveur de la mise en œuvre effective de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et promotion d'une coopération et d'une coordination stratégiques renforcées au Sahel aux fins de la réalisation des objectifs de la stratégie intégrée	–	–	–	12

Ressources supplémentaires à prévoir pour 2024

10. Il est proposé de renforcer les effectifs de personnel civil de l'UNOWAS pour 2024, en créant sept postes (3 P-4 et 4 P-3), dont cinq au Bureau, à Dakar, et deux à la Division de l'Afrique de l'Ouest, qui relève de la structure partagée du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix basée à New York.

11. Les postes proposés permettront d'accomplir les tâches supplémentaires résultant du retrait de la MINUSMA, de la situation au Niger et de l'évolution rapide du contexte régional marqué par l'insécurité et l'instabilité politique. Ils aideront l'UNOWAS à soutenir efficacement l'action menée pour restaurer l'ordre constitutionnel et renforcer l'analyse de la dynamique régionale actuelle et des causes

profondes qui ont déclenché les coups d'État au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger, en vue d'améliorer sa capacité à mettre en œuvre son mandat de prévention. Dans l'ensemble, ils contribueront à renforcer la réponse de l'ensemble du système des Nations Unies à la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Section des affaires politiques (UNOWAS)

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4)

12. Le (la) spécialiste des questions politiques surveillera, analysera et rendra compte régulièrement de la situation politique, socioéconomique et en matière de sécurité au Mali, afin d'éclairer les activités de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général et de soutenir les efforts de diplomatie préventive et de médiation déployés par l'UNOWAS au Mali. Cela suppose de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies, de collaborer avec les parties prenantes et d'élaborer des analyses pour favoriser le règlement pacifique des conflits et prévenir l'aggravation de la violence. Le (la) titulaire veillera à ce que les mesures engagées par le Représentant spécial soient coordonnées au sein de l'UNOWAS et avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, l'équipe de pays des Nations Unies au Mali, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, les partenaires régionaux et internationaux et d'autres parties prenantes. Il ou elle facilitera en outre l'échange d'informations pour assurer la cohérence des efforts déployés par la communauté internationale, en étroite collaboration avec les organisations régionales.

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4)

13. La situation au Niger à la suite du changement anticonstitutionnel de gouvernement le 26 juillet, la transition politique en cours au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, l'instabilité des conditions de sécurité et la situation humanitaire désastreuse dans la région du Sahel central, associées à la propagation de la menace terroriste du Sahel central aux États côtiers de l'Afrique de l'Ouest, constituent des défis complexes pour la sous-région. Le retrait de la MINUSMA du Mali pourrait donner aux groupes extrémistes violents la possibilité de multiplier leurs activités et de s'étendre dans les pays voisins. Pour y remédier, il faut renforcer la surveillance des menaces pesant sur la sécurité et procéder à une analyse précise de ces menaces afin de mieux comprendre la dynamique de la situation instable et ses effets sur la paix, la sécurité et la stabilité de la région.

14. Le (la) spécialiste des questions politiques s'acquittera des fonctions suivantes : surveiller et analyser la situation générale en matière de paix et de sécurité dans la région du Sahel, en particulier au Mali, en rendre compte et formuler des avis en la matière, élaborer des évaluations stratégiques sur les tendances des menaces pesant sur la sécurité et collecter des informations de manière à lancer une alerte rapide concernant les nouvelles menaces dans la région. Le (la) titulaire du poste assurera également une liaison avec diverses initiatives en matière de sécurité dans la sous-région et favorisera la conception de missions intégrées dans les pays et la planification de scénarios. En outre, cette personne assurera le suivi politique du cadre de paix au Mali, notamment des faits nouveaux éventuels relatifs à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-3)

15. Le (la) spécialiste des questions politiques soutiendra l'action menée pour consolider et pérenniser la paix et promouvoir le développement durable au Mali. Le (la) titulaire suivra l'évolution de la situation au Mali et en rendra compte, évaluera la dynamique de conflits éventuels et les nouvelles menaces, suivra les faits nouveaux

qui pourraient influencer sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et le retour à l'ordre constitutionnel, et évaluera les implications au niveau régional, en mettant l'accent sur la région du Liptako-Gourma. Il ou elle effectuera régulièrement des missions de surveillance et d'évaluation au Mali afin de recueillir des informations de première main sur la situation politique et de nouer et de maintenir des relations avec les acteurs nationaux, le Bureau du Coordonnateur résident, notamment avec les conseillers pour la paix et le développement et d'autres services consultatifs spécialisés, et l'équipe de pays des Nations Unies.

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-3)

16. Le (la) spécialiste des questions politiques évaluera l'évolution rapide du paysage politique dans la région du Sahel afin de recenser et de comprendre les conflits et tensions possibles et leurs causes sous-jacentes. Cette personne fournira des analyses et des rapports détaillés afin d'éclairer le processus décisionnel de la mission et recommandera des mesures de prévention pour atténuer les conflits. Elle suivra la situation au Niger et au Burkina Faso et en rendra compte, soutiendra l'action menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en matière de médiation et de diplomatie et se coordonnera avec les pays voisins et les organisations régionales pour élaborer des solutions concertées. En outre, elle facilitera la gestion des crises, réagira rapidement aux faits nouveaux pressants et contribuera à la gestion des systèmes de réponse aux crises et d'alerte rapide de l'UNOWAS.

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (UNOWAS)

Création d'un poste d'attaché(e) de liaison (P-3)

17. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, le Représentant spécial du Secrétaire général devra faire face à une augmentation de la demande dans le domaine des bons offices et des activités de prévention. L'attaché(e) de liaison fournira des conseils spécialisés et un soutien technique sur les questions de coordination et assurera une liaison, à titre d'expert(e), avec les gouvernements de la région, la communauté diplomatique et les organisations régionales et internationales partenaires sur tous les aspects liés à la coordination et au protocole de déploiement des chefs de mission. Le (la) titulaire se tiendra également au courant des faits nouveaux concernant les gouvernements et de l'évolution des politiques dans tous les pays de la région, notamment en ce qui concerne les questions liées au protocole et aux immunités et privilèges diplomatiques, et conseillera le chef de mission sur les questions de protocole et de procédures en matière de politiques. Cette personne sera basée à Dakar et sera chargée de favoriser la coordination et de promouvoir les dispositions protocolaires relatives aux délégations de haut niveau et aux représentants officiels en visite à l'UNOWAS à Dakar, ainsi qu'aux manifestations clés organisées par la mission auxquelles participent des fonctionnaires de rang supérieur.

Division de l'Afrique de l'Ouest (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et Département des opérations de paix)

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4)

18. Il est proposé d'ajouter un poste de spécialiste des questions politiques (P-4) à l'équipe du Sahel, sous la direction générale de la Directrice de la Division de l'Afrique de l'Ouest du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix. Le (la) spécialiste des questions politiques fournira à l'UNOWAS des services de soutien sur les questions de fond relatives à la paix et à la sécurité dans le cadre de la situation au Mali, ainsi que sur

les questions sous-régionales interdépendantes et de plus en plus complexes dans la région du Sahel central. L'UNOWAS ne disposant pas de postes de services de soutien axés sur les questions de fond relatives au Mali dans la Division de l'Afrique de l'Ouest, à partir du 1^{er} juillet 2024, le (la) spécialiste des questions politiques fournira des services de soutien sur les questions relatives à la paix et à la sécurité au Mali. Il ou elle suivra et évaluera l'évolution de la situation politique au Mali et dans la région du Sahel central, formulera des stratégies politiques et fournira aux conseillers hors classe des conseils relatifs à l'alerte rapide et des options en matière de politiques sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la pérennisation de la paix. Cette personne collaborera avec diverses organisations et divers organes relatifs au Mali et participera à des missions d'établissement des faits, de planification, de diplomatie préventive et de bons offices au Mali et dans la région, sur demande ou avec l'approbation des autorités. Elle sera également chargée de superviser et de fournir des conseils et un soutien à l'UNOWAS sur les questions de fond liées au Mali et à la région du Sahel central.

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-3)

19. Il est proposé de créer dans l'équipe du Sahel un poste de spécialiste des questions politiques (P-3) basé à New York, sous la direction générale de la Directrice de la Division de l'Afrique de l'Ouest du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix. Le (la) titulaire du poste mènera pour l'UNOWAS des activités de soutien sur toutes les questions régionales liées au Sahel. Il ou elle surveillera et évaluera l'évolution de la situation politique dans la région du Sahel et en rendra compte, et formulera des stratégies politiques ; il ou elle entreprendra et mènera à bien des analyses politiques et des analyses de tendances approfondies sur le Sahel, notamment sur des questions transversales, en vue de fournir des conseils en matière d'alerte rapide et des options en matière de politiques sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la pérennisation de la paix. Cette personne sera le point de contact pour le Sahel et travaillera en collaboration avec l'UNOWAS et le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel. Comme pour le poste P-4 ci-dessus, le poste P-3 prendra ses fonctions à partir du 1^{er} juillet 2024.

Récapitulatif des ressources supplémentaires à prévoir pour 2024

Tableau 2
Ressources humaines

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>									<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service</i>	<i>Services</i>	<i>Total</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux^a</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
									<i>mobile</i>	<i>généraux</i>					<i>partiel</i>	<i>partiel</i>		
Effectif approuvé pour 2023	1	1	–	2	9	14	10	1	6	–	44	9	22	31	–	–	–	75
Effectif initialement proposé pour 2024 ^b	1	1	–	2	9	14	10	1	6	–	44	9	22	31	–	–	–	75

A/78/6 (Sect. 3)/Add.7

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies							
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Service mobile	Services généraux	Total partiel	Administrateurs	Agents locaux ^a	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Effectif supplémentaire proposé pour 2024	-	-	-	-	-	3	4	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	7
Proposition révisée pour 2024	1	1	-	2	9	17	14	1	6	-	51	9	22	31	-	-	-	82

^a Dont un emploi de temporaire (autre que pour les réunions).

^b Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 3
Modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs

	Nombre	Classe
Effectif initialement proposé pour 2024 ^a	75	1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 9 P-5, 14 P-4, 10 P-3, 1 P-2, 6 SM, 9 AN, 22 AL
Effectif supplémentaire proposé pour 2024		
Création	7	3 P-4, 4 P-3
Effectif révisé proposé pour 2024	82	1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 9 P-5, 17 P-4, 14 P-3, 1 P-2, 6 SM, 9 AN, 22 AL

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 4
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation Augmentation/ (diminution) entre 2023 et 2024 (7) = (6) - (3)
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources initialement proposées ^a	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport		
					Total	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Militaires et personnel de police	146,6	87,2	113,5	113,5	-	113,5	-
Personnel civil	9 371,8	9 497,7	9 292,6	9 755,1	689,3	10 444,4	1 151,8
Dépenses opérationnelles	5 140,2	4 941,6	5 429,1	5 479,2	148,3	5 627,5	198,4
Total (déduction faite des contributions du personnel)	14 658,6	14 526,5	14 835,2	15 347,8	837,6	16 185,4	1 350,2

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

20. Des ressources supplémentaires d'un montant de 837 600 dollars seraient nécessaires pour augmenter les capacités, dont : a) 689 300 dollars au titre du personnel civil, qui serviraient à financer les dépenses afférentes à la création proposée de sept postes ; b) 148 300 dollars au titre des dépenses opérationnelles.

21. Les ressources supplémentaires d'un montant de 689 300 dollars demandées au titre du personnel civil serviraient à couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel correspondant aux 7 postes soumis à recrutement international qu'il est proposé de créer (3 P-4 et 4 P-3). Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel civil, conformément à la pratique budgétaire établie.

22. Le montant supplémentaire de 148 300 dollars au titre des coûts opérationnels permettrait de couvrir les dépenses suivantes :

a) Voyages officiels : 88 100 dollars, devant servir à financer les voyages officiels du Représentant spécial du Secrétaire général et du personnel de la Section des affaires politiques dans la sous-région afin d'exercer leurs bons offices au Mali et au Niger et de soutenir l'action menée pour gérer les ramifications dans les deux autres pays connaissant des transitions politiques (Burkina Faso et Guinée) ;

b) Informatique et communications : 52 900 dollars, devant financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication (25 100 dollars) ; les services de télécommunication et de réseau (12 600 dollars) ; l'entretien du matériel informatique et du matériel de communication et les services d'appui connexes (12 600 dollars) ; les logiciels, licences et redevances (2 600 dollars). Les ressources supplémentaires demandées permettront d'acquérir le matériel et les services standard ainsi que d'autres services d'appui liés aux nouveaux postes proposés ;

c) Fournitures, services et matériel divers : 7 300 dollars, servant à couvrir le fret, y compris les opérations de transit et les frais connexes relatifs à l'acquisition de matériel informatique et de matériel de communication.

III. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

23. Le 2 août 2023, le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2694 \(2023\)](#), par laquelle il a chargé la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie de surveiller et de vérifier la mise en œuvre du cessez-le-feu tel qu'il est convenu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale. L'accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 3 août et le Mécanisme de surveillance et de vérification a été officiellement lancé le lendemain à Bogota.

24. Il est prévu que le mandat soit exécuté selon une démarche en trois temps, comme suit :

a) Le 2 août, l'adoption de la résolution [2694 \(2023\)](#) a lancé la première phase, les ressources existantes étant utilisées pour commencer les opérations, notamment le recrutement progressif, en août et septembre, des Volontaires des Nations Unies nécessaires ;

b) La deuxième phase devrait durer deux mois, à savoir octobre et novembre. Elle comprendra le déploiement des Volontaires des Nations Unies, le recrutement de la moitié des observateurs internationaux aux niveaux régional et local et des visites initiales dans les sites de réunion hautement prioritaires pour le Mécanisme de surveillance et de vérification qui ont été convenus par les parties à La Havane ;

c) La troisième phase (pleine capacité opérationnelle), en décembre 2023 et janvier 2024, consistera à déployer les observateurs internationaux restants dans les différentes bases d'opérations de la zone de la mission. Un hélicoptère supplémentaire est nécessaire pour mener à bien les tâches de vérification du cessez-le-feu dans les zones reculées et devrait être opérationnel durant cette phase, ce qui permettra aux ressources actuelles de la Mission de reprendre leurs activités normales relatives à d'autres tâches prescrites.

25. Dans la mesure du possible, la Mission a utilisé les ressources existantes pour commencer les opérations, la priorité étant de mettre en place à Bogota le Mécanisme de surveillance et de vérification à l'échelle nationale. À mesure que ses capacités ont augmenté du fait du déploiement échelonné d'observateurs internationaux supplémentaires et de Volontaires des Nations Unies financés par l'autorisation d'engagement de dépenses susmentionnée, la Mission a renforcé sa présence aux niveaux régional et local, permettant ainsi la mise en place de mécanismes de surveillance et de vérification dans des sites hautement prioritaires convenus par les parties. À mesure que les capacités de vérification de la Mission augmenteront, elle élargira ses opérations aux mécanismes de surveillance et de vérification dans les neuf sites régionaux et les 22 sites locaux retenus, au moyen du déploiement progressif de ses équipes formées d'observateurs internationaux et de personnel civil, qui entreprendront les tâches de vérification du cessez-le-feu.

26. Une série de nouvelles activités est nécessaire pour assurer la participation de la Mission aux mécanismes de surveillance et de vérification. La Mission mènera des activités de surveillance et de vérification en coordination avec les parties et l'Église catholique et exercera également les fonctions de porte-parole du Mécanisme de surveillance et de vérification.

27. Des représentants de toutes les parties sont déjà installés au quartier général de la mission à Bogota afin de favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle. Pour soutenir ces activités, la Mission met à contribution le personnel en place, mais cela n'est pas viable car ces membres du personnel ne peuvent pas accomplir les tâches liées à d'autres parties du mandat.

28. Cependant, la plupart des activités relatives au Mécanisme de surveillance et de vérification se dérouleront en dehors de Bogota. Les parties ont convenu d'un Mécanisme de surveillance et de vérification à l'échelle nationale, ainsi que de neuf mécanismes régionaux et de 22 mécanismes locaux. Pour mener à bien ses tâches relatives à la surveillance du cessez-le-feu et participer au fonctionnement des mécanismes de surveillance et de vérification, la Mission a exploité au maximum les bureaux et les ressources existants. Les équipes seront basées dans les bureaux régionaux existants et se rendront régulièrement et selon les besoins dans les sites reculés où auront lieu la surveillance et la vérification du cessez-le-feu. En outre, dans le cadre des activités de surveillance et de vérification relatives au cessez-le-feu, la Mission s'efforcera d'entretenir le dialogue avec des membres de l'Armée de libération nationale, qui sont encore largement déployés dans les campagnes. Les équipes de la mission devront se rendre par la route ou par hélicoptère sur ces sites, rester sur place durant trois à quatre jours pour mener des activités de surveillance et de vérification, puis retourner à leur base. Par ailleurs, des activités de formation et de sensibilisation du public seront menées à la fois dans les sites reculés et dans la zone de responsabilité des bureaux régionaux de la Mission afin d'expliquer le nouveau mandat et de sensibiliser les communautés au cessez-le-feu bilatéral. Comme convenu par les parties, la Mission collaborera également avec des organisations de la société civile qui ont un rôle à jouer dans la vérification du cessez-le-feu par la société civile.

29. À chaque fois que l'équipe mobile se déplace par la route, elle doit voyager dans deux véhicules, chaque véhicule transportant deux personnes, conformément aux exigences du Département de la sûreté et de la sécurité. Les membres de l'équipe mobile quitteront leur base, se rendront sur le site de la réunion et séjourneront dans un hôtel local ; ils utiliseront une chambre d'hôtel comme salle de conférence. Ils n'utiliseront que le matériel qu'ils emportent avec eux, resteront en moyenne trois jours et retourneront ensuite à leur base. Les représentants des diverses autres parties

voyageront de la même manière pour se rendre sur les sites de réunion. Ces équipes mobiles seront donc composées de quatre personnes au minimum.

30. Lorsque l'équipe se déplace par hélicoptère, car il est impossible d'accéder au site de réunion par la route ou que cela prend trop de temps, l'hélicoptère déposera l'équipe et reviendra la chercher trois jours plus tard. Le nombre de sites accessibles uniquement par hélicoptère varie au cours de l'année en fonction de l'état des routes et des conditions météorologiques. En Colombie, les routes peuvent être bloquées un certain temps en raison de glissements de terrain et de facteurs météorologiques. Les équipes transportées par hélicoptère sont normalement composées de quatre personnes au minimum. Les représentants des diverses parties retrouveront les équipes sur les sites de réunion pour mener les activités de surveillance et de vérification.

31. Une fois ses capacités renforcées, la Mission pourra livrer, en 2024, une série de produits dont on trouvera la liste dans le tableau 5. Ces produits s'ajouteraient à ceux qui ont été énumérés dans le tableau 44 de la version initiale du projet de budget de la Mission, telle qu'elle figurait dans le document A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 5

Produits supplémentaires retenus pour 2024 (Mission de vérification des Nations Unies en Colombie)

	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	–	–	–	1
1. Manuel de vérification comportant, dans un nouveau chapitre, un guide des activités de contrôle en application du mandat découlant de la résolution 2694 (2023)	–	–	–	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	–	–	–	9
2. Ateliers aux niveaux national et régional pour renforcer la mise en œuvre du mandat découlant de la résolution 2694 (2023)	–	–	–	9
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : programme d'information visant à expliquer le mandat découlant de la résolution 2694 (2023) ; supports d'information et manifestations à l'intention des populations et des médias concernant le mandat de la Mission ; supports d'information, notamment brochures, prospectus, posters, tableaux de conférence, banderoles, supports pédagogiques et infographies ; forums spécialisés ; formations internes (à l'intention du personnel des Nations Unies) sur le nouveau mandat ; partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile en vue de faire connaître le nouveau mandat				
Relations extérieures et relations avec les médias : échanges régionaux à l'intention de journalistes locaux et internationaux ; manifestations avec les médias aux niveaux local, régional, national et international en vue d'expliquer le mandat découlant de la résolution 2694 (2023) ; réunions en privé entre le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et un porte-parole et des journalistes et représentants de médias spécialisés ; campagnes de communication régionales				
Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion en continu de manifestations en ligne relatives au nouveau mandat découlant de la résolution 2694 (2023) ; supports pédagogiques numériques sur le nouveau mandat ; manifestations en direct sur des plateformes numériques				

Engagements autorisés en 2023 et état actuel de la mise en œuvre

32. Pour favoriser le lancement de la mise en œuvre du mandat supplémentaire en 2023, conformément à la résolution 77/265 de l'Assemblée générale sur les dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 2023, le Secrétaire général a demandé au

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires l'autorisation, qu'il a reçue le 24 août 2023, d'engager des dépenses d'un montant ne dépassant pas 3 624 900 dollars, déduction faite des contributions du personnel (3 703 499 dollars brut), durant le reste de l'année 2023, afin de mettre en œuvre les tâches prescrites par la résolution 2694 (2023) du Conseil de sécurité. Ce montant permettra de financer en 2023 le lancement du déploiement échelonné de 68 observateurs et le recrutement de 38 membres du personnel recrutés sur le plan international et sur le plan national, ainsi que de 50 Volontaires des Nations Unies.

33. Au 25 septembre 2023, les dépenses relatives à ces engagements s'élevaient à 250 600 dollars. Il sera rendu compte du montant des dépenses finales dans le cadre de l'établissement du rapport sur l'exécution du budget de 2023.

34. En ce qui concerne le déploiement et le recrutement du personnel, la situation au 25 septembre était la suivante :

- a) 68 observateurs militaires ;
 - i) 14 observateurs ont été déployés en septembre 2023 ;
 - ii) il est prévu de déployer 25 observateurs en octobre 2023 ;
 - iii) il est prévu de déployer 29 observateurs en novembre 2023 ;
- b) 38 postes de personnel civil :
 - i) la procédure de recrutement a été engagée pour 21 postes, des vacances de poste temporaire ayant été publiées en septembre 2023. La Mission prévoit de pourvoir ces postes temporaires dès que possible ;
 - ii) la procédure de recrutement n'a pas encore commencé pour 17 postes. Les fonctions à exercer sont en cours de révision, après quoi les vacances de poste temporaire seront publiées dès que possible ;
- c) 50 Volontaires des Nations Unies :
 - i) 7 emplois ont été pourvus en septembre 2023 ;
 - ii) il est prévu de pourvoir 38 emplois en octobre 2023 ;
 - iii) il est prévu de pourvoir 11 emplois en novembre 2023.

Examen des postes vacants actuels

35. La Mission a entrepris une évaluation des effectifs comme suite à l'élargissement des mandats exposé dans les résolutions 2673 (2023) et 2694 (2023). Aux termes de ces résolutions, la Mission a été chargée de contrôler l'application de deux éléments essentiels de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, à savoir la clause première sur la réforme rurale intégrale et la clause 6.2 sur le chapitre ethnique, ainsi que de participer à la surveillance et à la vérification des accords de cessez-le-feu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale. Il est devenu évident qu'il était urgent de renforcer les capacités de la Mission en personnel et de donner la priorité à des domaines bien précis. Cela est essentiel pour que les tâches nouvellement prescrites puissent être exécutées. En particulier, les tâches de vérification nécessitent des personnes ayant des connaissances techniques dans le développement rural et les affaires ethniques, ainsi qu'une expérience dans la surveillance de cessez-le-feu. Ces experts sont indispensables pour que la Mission puisse remplir ses mandats supplémentaires de manière stratégique et satisfaisante. Par ailleurs, à mesure que les effectifs de la Mission augmenteront pour assumer ses nouvelles responsabilités, il sera de plus en plus nécessaire que celle-ci dispose d'un soutien supplémentaire pour garantir

l'exécution du mandat. Il s'agit notamment de la section de l'appui à la mission et de la Section de la sécurité. Celles-ci doivent être renforcées pour faire face à l'augmentation des besoins en matière d'appui, qui doivent être satisfaits pour garantir la bonne exécution des mandats élargis (logistique, sécurité, sanitaire, ressources humaines, financement et transports).

36. Au 25 septembre, la Mission comptait 71 postes vacants. Environ 60 % de ces postes ne sont devenus vacants qu'en 2023 et la procédure de recrutement a été engagée, nombre d'entre eux ayant déjà fait l'objet d'un avis de vacance. Des efforts sont faits pour que les 40 % de postes restants soient pourvus en 2023. En particulier, les postes vacants d'attaché(e) de liaison à différentes classes (P-4, P-3 et administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ont été considérés comme prioritaires. Des accords internes à court terme, tels que le prêt d'emplois en interne et la réaffectation de membres du personnel, sont également mis en œuvre. Afin d'utiliser au mieux ses effectifs, la Mission a procédé à un examen et recensé des possibilités de réaffectation, de reclassement et de transfert dans le projet de budget initial pour 2024. Ces changements stratégiques de personnel ont permis à la Mission de s'adapter à l'évolution des besoins et de mieux répartir les responsabilités entre les équipes ; ils permettent également à la Mission de ne demander, dans le présent rapport, que la création des postes dont les fonctions ne peuvent être absorbées par les capacités existantes ou en pourvoyant les postes vacants.

37. En ce qui concerne les Volontaires des Nations Unies, le recrutement a été géré avec diligence durant 2023 et a garanti leur disponibilité en temps voulu afin qu'ils jouent un rôle essentiel dans le soutien aux activités sur le terrain. La Mission a maintenu un taux moyen de vacance de postes inférieur pour assurer leur présence dans les zones opérationnelles clés.

38. En ce qui concerne les observateurs militaires, la Mission a constaté qu'il lui fallait disposer de membres du personnel supplémentaires pour remplir efficacement les tâches relatives au cessez-le-feu. Elle collabore efficacement avec les interlocuteurs au Siège de l'ONU.

39. La Mission s'engage à veiller à ce que son personnel dispose des compétences et des ressources nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses obligations et maintenir des normes élevées pour les opérations sur le terrain. L'objectif principal à court terme est de pourvoir tous les postes vacants afin de garantir qu'un soutien adéquat soit apporté à la mise en œuvre des mandats élargis.

Ressources supplémentaires à prévoir pour 2024

40. Il est proposé de renforcer l'effectif des observateurs internationaux et du personnel civil de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2024 en lui ajoutant 68 observateurs internationaux et 88 postes et emplois (1 P-3, 1 P-2, 6 agents du Service mobile, 14 administrateurs recrutés sur le plan national, 16 agents locaux, 43 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et 7 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national).

Observateurs internationaux

41. Au paragraphe 1 de sa résolution [2694 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser jusqu'à 68 observateurs internationaux supplémentaires par rapport à l'effectif actuel de la Mission pour soutenir la mise en œuvre du nouveau mandat.

42. Afin de satisfaire à la demande des deux parties au cessez-le-feu et de mettre en œuvre le mandat supplémentaire énoncé dans la résolution [2694 \(2023\)](#), la Mission renforcera sa présence sur le terrain, notamment dans des zones où elle n'avait pas

été présente jusqu'à présent, ce qui se traduira par des équipes de surveillance et de vérification supplémentaires au niveau local et régional.

43. Le déploiement géographique de ces équipes s'effectuera en fonction des besoins définis par les deux parties et garantira que la Mission joue le rôle attendu d'elle dans le cadre du Mécanisme de surveillance et de vérification. La présence physique de la Mission sur le territoire contribuera en outre à instaurer la confiance entre les parties et à soutenir la communication et la coordination au sein du Mécanisme de surveillance et de vérification.

44. De plus, une part importante de la contribution des équipes de surveillance est l'éducation des parties ainsi que de la population civile touchée par le conflit sur les violations précisées dans les protocoles relatifs à l'accord de cessez-le-feu. Afin de garantir que la Mission dispose des compétences militaires nécessaires et de montrer un exemple de coopération civilo-militaire aux parties au cessez-le-feu et à la population civile, il importerait de déployer 68 observateurs militaires non armés dans les équipes de surveillance et de vérification au niveau local et régional, comme l'a décidé le Conseil de sécurité dans la résolution 2694 (2023), afin de garantir que les signalements relatifs aux violations présumées soient vérifiés de manière fiable en s'appuyant sur les compétences militaires nécessaires.

45. De même, les 68 observateurs supplémentaires permettront aux bureaux régionaux de disposer de capacités opérationnelles et de capacités d'analyse sur les questions de cessez-le-feu dans leur zone de responsabilité. Ces effectifs supplémentaires permettraient donc à la Mission de déployer les équipes de surveillance et de vérification sur le terrain afin de mettre en œuvre les tâches demandées par les parties au cessez-le-feu.

Bureau des affaires politiques

Création de trois postes d'attaché(e) de liaison (1 P-3 et 2 administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national)

46. Il est proposé de créer un poste d'attaché(e) de liaison (P-3) pour assurer la liaison entre les parties au cessez-le-feu et soutenir une circulation constante de l'information entre celles-ci et pour faciliter l'action menée par le Mécanisme de surveillance et de vérification afin de prévenir et de traiter immédiatement tout incident. Le (la) titulaire tiendra la direction de la Mission informée des faits nouveaux relatifs au cessez-le-feu et supervisera la compilation des informations nécessaires à l'établissement des rapports. Au quartier général de la mission, une équipe spécialisée dans la surveillance du cessez-le-feu sera créée dans le Bureau des affaires politiques afin de soutenir le Mécanisme de surveillance et de vérification au niveau national et les équipes de la Mission sur le terrain. Cette équipe spécialisée veillera à ce que les activités du Mécanisme soient intégrées dans la structure de la Mission afin d'utiliser au maximum les ressources existantes.

47. Il est proposé de créer deux postes d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national) dans le Bureau des affaires politiques afin de fournir une analyse, une validation et un suivi appropriés des informations recueillies par les équipes de surveillance sur le terrain. Bien que la Mission s'engage à utiliser les ressources existantes dans la mesure du possible, la quantité d'informations reçues des équipes de surveillance sur le terrain devrait nettement dépasser la capacité de gestion de l'information de la Mission, raison pour laquelle la création de ces deux postes est proposée.

Bureaux régionaux

Création de 40 emplois d'attaché(e) de liaison (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international)

48. Il est proposé de créer 40 emplois d'attaché(e) de liaison (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international). Il faudra à la Mission du personnel supplémentaire sur le terrain pour lui permettre de surveiller le cessez-le-feu au niveau local, dans les zones où les parties ont accepté d'établir des antennes locales du Mécanisme de surveillance et de vérification.

49. La Mission a déterminé qu'il fallait créer 26 équipes de surveillance pour garantir qu'elle puisse jouer le rôle attendu d'elle dans le cadre du Mécanisme de surveillance et de vérification. La participation de la Mission aux mécanismes locaux de surveillance et de vérification contribuera à instaurer la confiance entre les parties et à soutenir la communication et la coordination au sein du Mécanisme de surveillance et de vérification. De plus, une part importante de la contribution de la Mission est de sensibiliser les parties ainsi que la population civile touchée par le conflit aux violations précisées dans les protocoles relatifs à l'accord de cessez-le-feu. C'est pour cette raison que la Mission a créé des équipes mixtes, composées de personnel civil et d'observateurs militaires, afin qu'elles contribuent à toucher diverses parties prenantes tout en établissant la confiance avec les communautés locales et les parties au cessez-le-feu. Des Volontaires des Nations Unies sont inclus dans chaque équipe afin de renforcer le processus de surveillance, d'assurer une mise en œuvre réussie de l'accord de cessez-le-feu et de fournir à la fois du personnel civil et des observateurs militaires, qui mobiliseront les parties au cessez-le-feu et la population civile.

Création de 11 postes d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)

50. Il est proposé de créer 11 postes d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), à savoir un poste dans chacun des 9 bureaux régionaux et chacune des 2 antennes de la Mission. Le plus grand volume d'informations devra être évalué et communiqué au quartier général de la mission. Étant donné que les capacités actuelles des bureaux régionaux et des antennes de la Mission sont insuffisantes pour absorber la charge de travail supplémentaire prévue, la création de 11 postes supplémentaires fournirait les capacités requises.

Section de la sécurité

Création d'un poste d'agent(e) de sécurité (Service mobile)

51. Pour assurer la sécurité d'un plus grand nombre de membres du personnel, étant donné que de nombreux sites n'ont jamais été utilisés auparavant, il est proposé de créer un poste d'agent(e) de sécurité (Service mobile) chargé(e) de coordonner toutes les politiques et procédures de sûreté et de sécurité approuvées et mises en œuvre par le système de gestion de la sécurité des Nations Unies en Colombie, afin de permettre au personnel de la Mission de se déplacer et de s'acquitter de ses fonctions dans le cadre du nouveau mandat.

Création de sept postes d'assistant(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)]

52. Il est proposé de créer sept postes d'assistant(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] pour soutenir les missions officielles sur le terrain du point de vue de la sûreté et de la sécurité. Ces postes seront déployés dans les zones liées au nouveau mandat, à savoir Barrancabermeja, Buenaventura, Inírida, Ocaña, Tame,

Tibú et Yarumal. Les titulaires sont placés sous l'autorité des Responsables régionaux de la sécurité de chaque bureau régional et de chaque antenne. Ils seront chargés d'engager un dialogue avec les forces de sécurité locales, de gérer les risques de sécurité et de contribuer à la mise en œuvre efficace et au respect des politiques et procédures dans la zone de responsabilité.

Appui à la Mission

Groupe des transports aériens

Création d'un poste d'assistant(e) des opérations aériennes [agent(e) local(e)]

53. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) des opérations aériennes [agent(e) local(e)] pour répondre aux besoins opérationnels prévus dans le cadre du mandat élargi. Il est proposé également d'augmenter la capacité aérienne actuelle de la Mission d'un hélicoptère. Celui-ci sera déployé à Medellín, nouvelle base d'opérations aériennes. La création d'une nouvelle base nécessite le déploiement du personnel supplémentaire nécessaire à son fonctionnement.

Création d'un emploi de contrôleur(se) en vol (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national)

54. Du fait de l'augmentation correspondante des heures de vol, il est proposé de créer un emploi de contrôleur(se) en vol (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national) pour faire face à l'augmentation de la charge de travail qui résultera du déploiement de l'hélicoptère supplémentaire requis pour desservir les sites additionnels. Le (la) titulaire coordonnera les vols et les passagers, préparera les manifestes de répartition et les avis de missions aériennes, contrôlera le ravitaillement en carburant, assurera la coordination avec les parties prenantes et rédigera des rapports opérationnels.

Équipe de la sécurité aérienne

Création d'un poste d'assistant(e) de sécurité aérienne [agent(e) local(e)]

55. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) de sécurité aérienne [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire sera chargé(e) de la surveillance et du suivi des activités de certification de la sécurité, de la promotion de la sécurité et de la sensibilisation à la sécurité, de la préparation des indicateurs d'estimation des risques et de la liaison avec les autorités locales. L'augmentation proposée de la flotte d'aéronefs de la Mission permettra d'augmenter les activités de certification et de promotion de la sécurité (efforts de prévention des accidents), qui visent à identifier les dangers et à gérer les risques au moyen de plans d'action correcteurs et à l'amélioration des processus du Groupe des transports aériens. Les activités de certification de la sécurité aérienne augmenteront de 36 %, passant de 250 à 340, augmentation que le membre du personnel actuel ne peut absorber. La Mission demande donc la création d'un poste d'assistant(e) de sécurité aérienne [agent(e) local(e)].

Groupe de la gestion centralisée des stocks

Création d'un emploi d'assistant(e) aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national)

56. Il est proposé de créer un emploi d'assistant(e) aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national) afin de garantir que les biens adéquats soient livrés au bon moment, au bon endroit et dans la quantité voulue, et de veiller à ce que ceux-ci parviennent aux destinataires dans un état intact et soient enregistrés sur les plateformes appropriées, l'objectif étant de garantir une bonne tenue des

registres. Cette proposition s'ajoute au transfert d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks [agent(e) local(e)] du Groupe des approvisionnements essentiels, qui a été demandé dans le budget initial pour 2024. Le (la) titulaire fera face aux besoins liés à l'augmentation du volume de marchandises à acquérir, à stocker et à comptabiliser de manière appropriée et à mettre à disposition dans un état intact dans les nouveaux sites et les nouvelles bases d'opérations.

Groupe du génie

Création d'un poste d'assistant(e) ingénierie [agent(e) local(e)]

57. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) ingénierie [agent(e) local(e)] pour aider le Groupe du génie à évaluer les espaces de bureaux dans les sites existants et à déterminer si les locaux des nouveaux sites conviennent pour les tâches liées au mandat supplémentaire. Le (la) titulaire sera responsable du suivi des travaux de construction tels que l'adaptation des bureaux afin d'offrir de bonnes conditions de travail au personnel supplémentaire.

Groupe des technologies

Création de deux postes d'assistant(e) aux systèmes informatiques [1 agent(e) du Service mobile et 1 agent(e) local(e)]

58. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques (agent(e) du Service mobile) afin de renforcer la reprise après sinistre et la préparation opérationnelle, de réduire au minimum les temps d'arrêt et d'assurer une reprise rapide en cas de perturbations. Il est également proposé de créer un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques [agent(e) local(e)] qui servira de premier point de contact à l'ensemble du personnel nouveau requis dans ce domaine pour l'exécution du mandat élargi ; le (la) titulaire du poste sera également responsable du stockage et des entrées et sorties des actifs informatiques et de la coordination des services d'assistance informatique de Medellín en tant que noyau du système.

Création de deux emplois d'assistant(e) aux systèmes informatiques (1 Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international et 1 Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national)

59. Il est proposé de créer deux emplois d'assistant(e) aux systèmes informatiques, à Bogota (1 Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) et à Cúcuta (1 Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national), respectivement.

60. L'assistant(e) aux systèmes informatiques à Bogota fournira un soutien technique au quartier général de la mission et au personnel entrant chargé d'exécuter le nouveau mandat et contribuera à la maintenance du réseau et de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications au quartier général et dans les bureaux régionaux, sous-régionaux et locaux.

61. L'assistant(e) aux systèmes informatiques à Cúcuta sera chargé(e) du centre de Cúcuta, qui doit accueillir du nouveau personnel, couvrant Arauca, Barrancabermeja, Bucaramanga, Cúcuta, Ocaña, Santa Rosa del Sur et Tibú.

Groupe des achats

Création d'un poste de spécialiste des achats (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2)

62. Il est proposé de créer un poste de spécialiste des achats (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) pour mener des études de marché et de fournisseurs, planifier les achats pour

les projets qui lui ont été confiés, établir les appels à soumissionner, évaluer les offres, les propositions et les devis pour s'assurer de leur compétitivité, de leur qualité et de leur conformité aux exigences énoncées, négocier les contrats et administrer toute la durée de vie contractuelle de l'accord (amendements et modifications). La passation des marchés sera essentielle pour trouver de nouveaux bureaux et établir et gérer de nouveaux contrats, une augmentation d'environ 25 % étant prévue.

Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques

Création d'un poste d'assistant(e) au budget et aux finances (Service mobile)

63. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au budget et aux finances (Service mobile), dont le (la) titulaire sera responsable de la petite caisse et du compte d'avances temporaires de la Mission, tiendra à jour les opérations bancaires en contrôlant chaque jour les transactions dans la banque attitrée, assurera une fonction Services aux clients et effectuera des traitements par lots pour les paiements au personnel et aux tiers. L'un des principaux obstacles à la fourniture d'un soutien aux éléments éloignés de tout sur le terrain a été la dépendance vis-à-vis des services de soutien en ce qui concerne les services de caisse, qui peut allonger de plusieurs jours un processus de paiement. Cela peut poser des problèmes dans les régions reculées de Colombie, car le paiement est souvent exigé immédiatement, et les retards entraînent des difficultés pour les contrats suivants, voire la cessation de l'appui.

Groupe des ressources humaines

Création d'un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile) et d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international)

64. En raison de l'insuffisance de la dotation en personnel, le Groupe des ressources humaines a actuellement un arriéré de 100 procédures de recrutement actives. L'équipe d'observateurs internationaux ne dispose pas de personnel civil recruté sur le plan international et n'est donc pas en mesure d'accéder à de nombreux systèmes électroniques de l'Organisation, ce qui nécessite un soutien interne distinct, réduisant ainsi les capacités du Groupe à accomplir d'autres tâches. L'équipe d'observateurs internationaux est actuellement composée de 120 observateurs internationaux. Du fait de l'arrivée de 68 observateurs supplémentaires, il est proposé de créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile) et un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) pour renforcer le Groupe de manière qu'il puisse exécuter les formalités d'entrée en fonctions des observateurs supplémentaires et pourvoir les vacances de poste plus rapidement et de manière ordonnée.

Création d'un poste d'assistant(e) chargé(e) des voyages [agent(e) local(e)]

65. La charge de travail de l'équipe chargée des voyages devrait augmenter de 20 %. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des voyages [agent(e) local(e)] pour aider l'équipe chargée des voyages du Groupe des ressources humaines à faire face au volume élevé de demandes d'autorisation de voyage et de factures afférentes aux voyages qui devront être traitées en raison de l'augmentation du nombre de membres du personnel découlant du nouveau mandat.

Groupe des approvisionnements essentiels

Création d'un poste d'assistant(e) à la gestion des carburants (Service mobile)

66. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) à la gestion des carburants (Service mobile) pour faire face à l'augmentation du parc automobile et de la flotte aérienne

de la Mission. L'assistant(e) à la gestion des carburants renforcera les processus de contrôle et d'assurance de la qualité du carburant de la Mission et soutiendra les opérations relatives à l'approvisionnement en carburant dans les nouveaux sites où la Mission prévoit de s'installer. Le (la) titulaire sera responsable de la gestion du budget relatif à l'approvisionnement en carburant, qui comporte un hélicoptère et 58 véhicules supplémentaires dans le cadre du mandat élargi. Cette personne veillera au respect des lignes directrices en matière de gestion des carburants et vérifiera, validera et traitera les factures en vue de leur paiement. Elle veillera à ce que les aéronefs et les véhicules soient suffisamment approvisionnés en carburant et renforcera l'application du principe de responsabilité. Les contrôles de la qualité du carburant sont particulièrement importants en ce qui concerne les aéronefs, car un carburant de mauvaise qualité peut entraîner des problèmes de sécurité.

Équipe médicale

Création d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)]

67. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)] dans l'Équipe médicale afin de veiller à ce que les observateurs indépendants et le personnel civil entrant qui doivent être déployés dans de nouveaux sites aient un accès adéquat aux installations médicales dans ces nouveaux sites et de contrôler et de suivre les risques dans le cadre de la santé au travail. Actuellement, l'équipe médicale de la Mission comporte trois postes (1 médecin (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 2 assistants médicaux [agent(e) local(e)]). La charge de travail prévue augmentera considérablement en raison de l'ouverture des nouveaux sites et de l'augmentation des effectifs. Le poste supplémentaire aidera les équipes à fournir des services médicaux adaptés au personnel de la Mission.

Groupe de l'appui à la mission

Création de quatre emplois d'assistant(e) au soutien logistique (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national)

68. Dans le cadre de son nouveau mandat, la Mission étendra ses opérations à de nouveaux sites, ce qui nécessitera un soutien logistique supplémentaire dans les bureaux régionaux pour la planification et les opérations. Afin de garantir le bon déroulement de toutes les activités d'appui, le Groupe de l'appui à la mission coordonnera l'action menée, avec l'aide de quatre emplois supplémentaires d'assistant(e) au soutien logistique (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national), dont les titulaires seront déployés dans les sites avancés. Ces quatre personnes seront basées dans le Groupe de l'appui à la mission et les bureaux régionaux de Cali, Cúcuta et Medellín, respectivement. En déployant ces assistants au soutien logistique, la Mission sera en mesure de faire face à l'augmentation de la charge de travail (200 heures supplémentaires par semaine) dans le cadre du nouveau mandat élargi relatif au cessez-le-feu.

Groupe du contrôle des mouvements

Création d'un poste d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)]

69. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] pour appuyer les mouvements de personnel et de fret par voie aérienne, routière et fluviale dans la zone de la mission, notamment dans les nouveaux sites. Dans le budget initial, il avait été demandé que le nom de l'Équipe de contrôle des mouvements soit changé en Groupe du contrôle des mouvements afin de refléter les plus grandes responsabilités lui incombant du fait du niveau de complexité accru des résultats requis et des produits fournis au client par la Mission. Le poste proposé

permettra de soutenir les déplacements des 68 observateurs indépendants et des 88 membres du personnel supplémentaires qui seront déployés dans de nouveaux sites de la zone de mission dans le cadre de la mise en œuvre du mandat élargi.

Cellule de la performance de la chaîne d'approvisionnement

Création d'un poste d'assistant(e) (analyse des données) [agent(e) local(e)]

70. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) (analyse des données) [agent(e) local(e)] pour soutenir et contrôler les indicateurs clés, fournir des informations et analyser les résultats de la Mission par rapport aux points de référence et aux objectifs établis, ce qui contribuerait à la réalisation des objectifs et à orienter la prise de décision. Le (la) titulaire aidera à valider les données, à recenser les erreurs et incohérences relatives aux données et à les rectifier et à mettre en œuvre de mesures d'assurance de la qualité. Cette personne traitera entre 30 et 40 rapports supplémentaires par mois concernant les nouvelles exigences du mandat relatif au cessez-le-feu.

Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Création d'un poste de logisticien(ne) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)

71. À mesure que la Mission s'élargit et ajoute de nouveaux bureaux régionaux et des sites, il est essentiel de veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement soit intégrée et optimisée pour soutenir tous les aspects de la mission. Au titre de ce nouveau mandat, la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement verra ses activités augmenter de plus de 37 %. Pour exécuter le nouveau mandat, il sera nécessaire d'augmenter les capacités de planification et de gestion. À cette fin, il est proposé de créer un poste de logisticien(ne) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de l'exécution, du suivi et du contrôle de tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement qui sont intégrés sur la base de processus de bout en bout. Cela comprend les achats, la préparation des espaces nécessaires, la distribution des fournitures et le déploiement du personnel, l'examen des factures, la certification des paiements et d'autres services relevant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Équipe de la gestion du matériel

Création d'un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international)

72. Il est proposé de créer un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international). Le (la) titulaire du poste sera chargé(e) des effectifs et des moyens nouveaux nécessitant un soutien en matière de gestion du matériel, une augmentation de 35 % de la charge de travail étant prévue. Cette personne devra effectuer des activités de vérification physique dans les sites régionaux et sous-régionaux de la Mission, y compris dans les nouveaux sites régionaux abritant des répéteurs requis pour exécuter le nouveau mandat. Elle sera chargée des tâches supplémentaires liées à l'élargissement du mandat, à l'ouverture des nouveaux sites et à l'augmentation des stocks. D'autres membres du personnel assureront la maintenance et le suivi des stocks plus importants et du matériel appartenant à l'ONU acquis pour la Mission afin de soutenir l'exécution du nouveau mandat.

Groupe des transports

Création de deux postes d'assistant(e) aux transports [1 agent(e) du Service mobile et 1 agent(e) local(e)]

73. Il est proposé de créer deux postes d'assistant(e) aux transports [1 agent(e) du Service mobile et 1 agent(e) local(e)] afin de renforcer les opérations de gestion du parc automobile de la Mission.

74. Le (la) titulaire du poste d'assistant(e) aux transports (agent(e) du Service mobile) supervisera le parc automobile, coordonnera la fourniture des ressources en matière de transport et élaborera, coordonnera et promouvra les programmes de sensibilisation à la sécurité de la Mission et les campagnes de conduite prudente.

75. Le (la) titulaire du poste d'assistant(e) aux transports [agent(e) local(e)] sera chargé(e) de l'entretien du parc automobile et supervisera la réparation et l'entretien des véhicules du parc automobile de l'ONU et gèrera le contrat d'entretien, qui sera mis en place avant l'arrivée des nouveaux véhicules. Cette personne apportera également son soutien à la cellule de répartition pour faire face à l'augmentation des demandes et des services qui accompagnera l'élargissement du mandat.

76. Les deux postes sont nécessaires en raison de l'augmentation prévue des opérations dans le cadre du mandat élargi, au titre duquel 58 véhicules seront ajoutés au parc automobile de la Mission d'ici janvier 2024. Cela concernera toutes les activités du Groupe des transports. Compte tenu de l'augmentation du nombre de véhicules, du nombre de nouveaux membres du personnel et de l'utilisation de nouvelles routes, le Groupe des transports prévoit une augmentation du nombre d'incidents et d'accidents et estime que des activités supplémentaires seront nécessaires pour garantir la bonne utilisation des véhicules de la Mission.

Récapitulatif des ressources supplémentaires à prévoir pour 2024

Tableau 6
Ressources humaines

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>							
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux^a</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>	
Effectif approuvé pour 2023	1	1	1	5	25	38	54	1	44	1	171	95	87	182	118	23	141	494
Effectif initialement proposé pour 2024 ^b	1	1	–	6	26	38	58	1	48	1	180	101	88	189	121	24	145	514
Effectif supplémentaire proposé pour 2024	–	–	–	–	–	–	1	1	6	–	8	14	16	30	43	7	50	88
Proposition révisée pour 2024	1	1	–	6	26	38	59	1	54	–	188	115	104	219	164	31	195	602

^a Autres classes, sauf indication contraire.

^b Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 7
Modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs

	Nombre	Classe
Effectif initialement proposé pour 2024 ^a	120	Observateurs
	514	1 SGA, 1 SSG, 6 D-1, 26 P-5, 38 P-4, 58 P-3, 1 P-2, 48 SM, 1 G(AC), 101 AN, 88 AL, 121 Volontaires recrutés sur le plan international, 24 Volontaires recrutés sur le plan national
Effectif supplémentaire proposé pour 2024		
Création	68	Observateurs
	88	1 P-3, 1 P-2, 6 SM, 14 AN, 16 AL, 43 Volontaires recrutés sur le plan international, 7 Volontaires recrutés sur le plan national
Effectif révisé proposé pour 2024	188	Observateurs
	602	1 SGA, 1 SSG, 6 D-1, 26 P-5, 38 P-4, 59 P-3, 2 P-2, 54 SM, 1 G(AC), 115 AN, 104 AL, 164 Volontaires recrutés sur le plan international, 31 Volontaires recrutés sur le plan national

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 8
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation Augmentation/ (diminution) entre 2023 et 2024
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources initialement proposées ^a	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (6) - (3)
Militaires et personnel de police	4 140,4	3 509,9	3 234,4	2 972,1	887,4	3 859,5	625,1
Personnel civil	35 419,6	34 402,5	38 453,5	37 035,3	2 618,9	39 654,2	1 200,7
Dépenses opérationnelles	27 240,6	23 205,3	25 556,4	26 964,3	10 055,1	37 019,4	11 463,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	66 800,6	61 117,7	67 244,3	66 971,7	13 561,4	80 533,1	13 288,8

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

77. Des ressources supplémentaires d'un montant de 887 400 dollars sont demandées au titre des militaires et du personnel de police pour financer le déploiement de 68 observateurs internationaux supplémentaires. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel militaire, conformément à la pratique budgétaire établie.

78. Des ressources supplémentaires d'un montant de 2 618 900 dollars sont demandées au titre du personnel civil pour couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel correspondant aux 88 postes et emplois qu'il est proposé de créer : 8 postes soumis à recrutement international (1 P-3, 1 P-2 et 6 agents du Service mobile), 30 postes soumis à recrutement national [14 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 16 postes d'agent(e) local(e)] et 50 emplois de Volontaire des Nations Unies (43 emplois de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international et 7 emplois de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur

le plan national). Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel civil, conformément à la pratique budgétaire établie.

79. Des ressources supplémentaires d'un montant de 10 055 100 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles et seraient réparties comme suit :

a) Voyages officiels : 396 700 dollars devant financer les voyages à l'intérieur de la mission des observateurs internationaux et du personnel civil des équipes de surveillance chargées de contrôler la mise en œuvre du cessez-le-feu, ainsi que les voyages du personnel d'appui à la mission ;

b) Installations et infrastructures : 1 396 200 dollars permettant de couvrir l'achat de fournitures d'ingénierie (800 dollars), de matériel d'hébergement et de réfrigération (200 dollars), de générateurs et de matériel électrique (400 dollars), de matériel de bureau et autre matériel (100 dollars) et de matériel de sûreté et de sécurité (3 700 dollars) ; la location de locaux (1 129 000 dollars) ; les services de sécurité (216 400 dollars) ; la papeterie et les fournitures de bureau (7 700 dollars) ; l'achat de carburants et de lubrifiants (33 200 dollars) ; l'achat de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage (4 800 dollars). Les ressources supplémentaires demandées serviront principalement à la location d'espaces de bureaux supplémentaires dans les sites existants de la Mission, ainsi qu'à celle de nouveaux espaces de bureaux dans des zones où la Mission n'est pas présente actuellement (Aguachica, Bucaramanga, Buenaventura, Inírida, Ocaña, Pereira, Puerto Carreño, Santa Rosa del Sur, Soatá, Socorro, Tame et Yopal), qui sont nécessaires pour soutenir le déploiement d'observateurs internationaux supplémentaires et de nouveaux membres du personnel ;

c) Transports terrestres : 1 994 600 dollars permettant de couvrir la location de 58 véhicules destinés à soutenir le mandat élargi (1 810 300 dollars) ; l'assurance responsabilité (48 000 dollars) ; l'achat de carburants et de lubrifiants (136 300 dollars). Les ressources supplémentaires demandées permettront de soutenir les déplacements par voie terrestre des équipes de surveillance du cessez-le-feu dans les diverses régions, en tenant compte des exigences en matière de sécurité et de logistique ;

d) Opérations aériennes : 3 002 900 dollars, qui serviraient à financer la location et l'exploitation d'un hélicoptère supplémentaire (2 417 900 dollars), les services (y compris les services d'assistance au sol et le système de suivi par satellite) (302 900 dollars), les indemnités de subsistance du personnel navigant (21 900 dollars), les carburants et lubrifiants (251 700 dollars) et l'assurance responsabilité civile (8 500 dollars), afin de fournir des services de transport aérien au personnel de la Mission pour l'aider à mener les activités supplémentaires prescrites ;

e) Informatique et communications : 1 592 700 dollars, devant permettre de financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication (775 000 dollars), les services de télécommunication et de réseau (453 700 dollars), l'entretien du matériel informatique et du matériel de communication et les services d'appui (71 800 dollars), les pièces détachées (11 200 dollars), les logiciels, licences et redevances (24 200 dollars) et les services d'information et de publication (256 800 dollars). Les ressources supplémentaires demandées permettront d'acquérir le matériel et les services nécessaires compte tenu de l'augmentation de la superficie des bureaux, ainsi que d'autres services d'appui liés à l'augmentation de l'effectif de la Mission ;

f) Santé : 176 600 dollars qui couvriraient l'acquisition de matériel médical (1 600 dollars) et les services médicaux (175 000 dollars) ;

g) Fournitures, services et matériel divers : 1 495 400 dollars, qui couvriraient les éléments suivants : le fret, y compris les opérations de transit et les frais connexes relatifs à l'expédition de matériaux et de fournitures (99 400 dollars) ; la fourniture de services de facilitation de réunions pour trois ou quatre jours d'activités de surveillance et de vérification dans des zones reculées avant que les équipes ne retournent à leur base et la réservation de salles de réunion dans des hôtels pour servir d'espace de bureau dans des zones reculées de la Colombie où l'espace de bureau ordinaire est limité (1 384 100 dollars) ; les services contractuels (11 900 dollars).

IV. Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

80. Par sa résolution 2692 (2023), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du BINUH jusqu'au 15 juillet 2024 et décidé de porter les effectifs du groupe du Bureau chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires de 42 à 70 civils et agents en détachement, travaillant sous la direction d'un chef de la police civile des Nations Unies, afin d'intensifier l'appui stratégique et consultatif fourni par le groupe aux moyens de formation et d'enquête de la Police nationale d'Haïti. Dans cette même résolution, le Conseil a demandé au BINUH de tenir compte de la question transversale de la protection de l'enfance dans toutes les activités prévues par son mandat et d'aider les autorités à protéger les droits des enfants en accordant la priorité à un appui consultatif à la protection de l'enfance. Par ailleurs, il a prié le BINUH de coopérer avec son comité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti et le groupe d'experts du comité afin d'en faciliter les travaux. Il a prié instamment le BINUH de fournir les informations dont il disposait sur les cas de violence en bande organisée, les activités criminelles et les atteintes aux droits humains en Haïti, recueillies par le Bureau dans le cadre de l'exécution de son mandat, en annexe aux rapports que lui présenterait le Secrétaire général. Le Conseil a demandé au BINUH d'intensifier les moyens sur le plan de l'appui et de la sécurité pour permettre au personnel civil et de police de la mission de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat.

81. Les conditions de sécurité en Haïti continuent de se dégrader ; l'escalade de la violence en bande organisée et, en particulier, les enlèvements et les meurtres violents se poursuivent dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, entretenant un sentiment de peur et d'inquiétude parmi la population urbaine. Entre janvier et juin 2023, les homicides ont augmenté de 67,5 % par rapport au second semestre 2022, soit un nombre record de 2 094 homicides enregistrés par la police nationale, contre 1 250 au semestre précédent. Les principaux auteurs de violences sont des bandes sévissant dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que dans le département de l'Artibonite. Au cours de la même période, les autorités ont enregistré 1 014 enlèvements, dont ceux de 256 femmes, 13 filles et 24 garçons.

82. Malgré les nombreux efforts fournis pour trouver un accord politique sur la tenue d'élections, des progrès concrets semblent toujours hors de portée. En mai, la Communauté des Caraïbes a créé un groupe de personnalités éminentes composé de trois anciens Premiers Ministres, à savoir Perry Christie (Bahamas), Bruce Golding (Jamaïque) et Kenny Antony (Sainte-Lucie), chargé de redonner de la vigueur aux pourparlers en cours visant à sortir de l'impasse politique. Le groupe de personnalités éminentes a organisé une réunion de parties prenantes haïtiennes en Jamaïque du 11 au 13 juin et s'est ensuite rendu en Haïti du 12 au 15 juillet, sans toutefois parvenir à négocier un accord entre les parties adverses. Initialement prévue le 10 août, une deuxième visite du groupe en Haïti a eu lieu du 4 au 10 septembre. À l'issue de celle-ci, le groupe a publié une déclaration dans laquelle il s'est dit déçu par le ton des discussions et le durcissement des positions.

83. L'annonce faite le 29 juillet par le Ministère kényan des affaires étrangères au sujet de la volonté de son pays de diriger une force multinationale ne relevant pas des Nations Unies en Haïti a été la réponse la plus positive reçue depuis que le Premier Ministre, M. Henry, a demandé, en octobre 2022, l'aide de la communauté internationale pour assurer la sécurité dans un contexte de violence armée d'une ampleur sans précédent. S'il est vrai qu'un récent sondage d'opinion indiquait que 79 % des Haïtiens estimaient que la Police nationale d'Haïti avait désespérément besoin de l'aide d'une force internationale, les réactions des interlocuteurs politiques haïtiens ont été mitigées, les partisans du Premier Ministre exprimant leur soutien et l'opposition ses inquiétudes. Des pourparlers techniques se poursuivent à New York et à Washington, mais aucun engagement ferme n'a été pris.

84. Le BINUH termine d'ajuster son dispositif et son empreinte conformément à la résolution 2645 (2022) du Conseil de sécurité, grâce aux ressources approuvées dans le budget de 2023. Ces dernières ont permis notamment de porter à 42 le nombre de membres du personnel chargés des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires, en application de cette même résolution, et de recruter à cette fin huit policiers en tenue et quatre agents en détachement. Le BINUH renforce également les capacités du Service des droits humains en matière de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de protection des femmes ainsi que sa stratégie de communication, élaborée de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies. Par ailleurs, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a déployé six personnes chargées d'améliorer la gestion et le contrôle des frontières et des ports en mettant en place un programme de contrôle des conteneurs, un projet de communication aéroportuaire et un programme mondial de lutte contre la criminalité maritime et de mener un projet de lutte contre la corruption, l'impunité et les flux financiers illicites ainsi que le trafic et le détournement d'armes et de matériels connexes.

85. Conformément à la résolution 2692 (2023), le BINUH cherche à consolider davantage son groupe chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires en faisant passer ses effectifs de 42 à 70 personnes grâce au déploiement de 28 agents en tenue supplémentaires, à étoffer de 30 membres du personnel civil le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, à renforcer la capacité du Bureau de la Représentante spéciale de défendre les droits des victimes, à créer un groupe de l'analyse de l'information et un groupe de la protection de l'enfance ainsi qu'à consolider la Section de la sécurité et l'appui à la mission.

86. Une fois ses capacités renforcées, le Bureau pourra livrer une série de produits supplémentaires dont on trouvera la liste dans le tableau 9. Ces produits s'ajouteraient à ceux qui ont été énumérés dans le tableau 55 de la version initiale du projet de budget du Bureau telle qu'elle figurait dans le document A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 9

Produits supplémentaires retenus pour 2024 (Bureau intégré des Nations Unies en Haïti)

	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	–	–	–	4
1. Rapports thématiques publics, conjoints ou indépendants, sur les droits humains et notes globales horizontales trimestrielles sur les violations des droits de l'enfant	–	–	–	4

C. Activités de fond

Bons offices : bons offices menés par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour : a) promouvoir la coopération et le dialogue entre les principaux acteurs politiques et sociaux, dégager un consensus et renforcer la stabilité politique et la bonne gouvernance ; b) aider les autorités nationales et les partenaires internationaux à faciliter les initiatives de paix locales, à réduire la violence des bandes et la violence de proximité et à favoriser un environnement pacifique et stable, notamment en développant et en équipant davantage la Police nationale d'Haïti grâce à un panier de fonds multidonateurs ; c) faire prendre conscience des atteintes aux droits humains et des violations de ces droits, de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de la discrimination fondée sur le genre et renforcer l'application du principe de responsabilité institutionnelle pour lutter contre de telles violations et atteintes et pour mettre fin à l'impunité de leurs auteurs

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : priorité donnée à la mise en place d'initiatives visant à promouvoir le dialogue et la recherche de consensus ; apport de conseils sur le développement d'institutions efficaces, responsables et transparentes et promotion de réformes politiques, juridiques et économiques ; élaboration d'un cadre institutionnel et d'un calendrier électoral ; fourniture de conseils d'experts à la Police nationale d'Haïti et à la Direction de l'administration pénitentiaire pour renforcer les capacités et le contrôle du service de la police et de l'administration pénitentiaire, qui compte 15 000 agents ; apport de conseils aux institutions et organismes publics sur l'exécution des plans d'action visant à promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité des genres ; formulation de conseils sur l'élaboration d'un cadre réglementaire de maîtrise des armements, notamment sur la mise en œuvre d'un mécanisme interinstitutionnel de gestion globale des armes et des munitions.

Ressources supplémentaires demandées pour 2024

87. Il est proposé de renforcer les effectifs de police et de personnel civil du BINUH pour 2024, en recrutant 28 policiers et agents pénitentiaires (27 membres de la police des Nations Unies et 1 membre du personnel fourni par des gouvernements) afin d'intensifier l'appui stratégique et consultatif fourni par le Bureau aux moyens de formation et d'enquête de la Police nationale d'Haïti conformément à la résolution 2692 (2023). En outre, 30 postes et emplois sont proposés, dont 14 postes soumis à recrutement international (4 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 7 SM), 14 postes soumis à recrutement national (4 AN et 10 AL) et 2 emplois de Volontaires des Nations Unies.

Service de la police et des questions pénitentiaires

88. Selon le budget actuel du BINUH, le groupe chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires a un effectif autorisé de 42 membres du personnel civil et du personnel en tenue, répartis dans cinq sites partagés situés dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. En consultation avec le haut commandement de la Police nationale d'Haïti, les donateurs bilatéraux et le Programme des Nations Unies pour le développement, le BINUH a entrepris d'évaluer les capacités de police spécialisées. Cette évaluation a révélé que les capacités supplémentaires fournies par le BINUH au cours des 12 prochains mois permettraient de renforcer l'appui apporté à la Police nationale d'Haïti, d'optimiser la mise en œuvre du programme de donateurs de la Police (panier de fonds) et d'appliquer pleinement les directives stratégiques relatives aux activités de police internationales. Ces objectifs doivent être atteints grâce au déploiement de capacités spécialisées supplémentaires destinées à la planification des opérations de lutte contre les bandes et les enlèvements, à la formation au commandement et au contrôle ainsi qu'à la lutte contre la criminalité transnationale, les armes illégales et la traite des personnes. Il est donc proposé d'augmenter de 28 le nombre de policiers et d'agents pénitentiaires en tenue (27 membres de la police des Nations Unies et 1 membre du personnel fourni par des gouvernements), ce qui porterait les effectifs du groupe du Bureau chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires de 42 à 70 agents, conformément à la résolution 2692 (2023), et supposerait la mise en place d'un sixième site partagé.

89. Le Service de la police et des questions pénitentiaires compte actuellement 21 membres de la police des Nations Unies. Il est proposé d'en déployer 27 de plus pour intensifier l'appui stratégique et consultatif fourni par le Service aux moyens de formation et d'enquête de la Police nationale d'Haïti. Ces 27 membres de la police s'acquitteraient des missions suivantes :

a) Deux conseillers en matière de lutte contre les enlèvements renforceraient la capacité de la police nationale à faire face aux enlèvements, dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année. Ils seraient chargés de suivre et d'analyser les tendances en matière d'enlèvements et les questions transversales connexes, notamment la violence fondée sur le genre, la traite des personnes, y compris mineures, dans le pays, ainsi que de fournir des éléments d'analyse spécifiques afin que des mesures appropriées soient prises. Ils dispenseraient des cours de formation visant à améliorer les activités de formation organisées par la police nationale en matière d'enlèvements et donneraient des conseils sur l'élaboration de toutes les politiques et directives régissant les opérations de la cellule contre les enlèvements de la Police nationale d'Haïti, notamment l'actualisation des politiques et de l'organigramme de la police ;

b) Deux conseillers en matière de lutte contre les bandes organisées renforceraient les capacités opérationnelles de lutte contre les bandes armées et intensifieraient l'appui stratégique et consultatif fourni aux capacités de renseignement et aux capacités opérationnelles de la Police nationale d'Haïti. En prodiguant des conseils, en offrant un accompagnement professionnel et en dispensant des formations sur les questions liées aux priorités en matière de lutte contre les bandes et aux activités menées à cet effet, ils apporteraient un soutien consultatif afin que les politiques stratégiques se traduisent par des mesures concrètes. Ils collaboreraient également avec d'autres parties prenantes pour fournir des conseils techniques coordonnés en vue de renforcer la capacité opérationnelle globale de la police nationale ;

c) Trois conseillers en gestion des armes et des munitions renforceraient la capacité de la Police nationale d'Haïti à contrôler les armes, notamment dans le cadre de la lutte contre le trafic transnational, en particulier en ce qui concerne les armes à feu et les drogues illicites transitant par les frontières et les ports. Ils aideraient le Service de port d'armes à feu et la Brigade de détention illégale d'armes à feu de la Police nationale d'Haïti à contrôler le trafic d'armes illicites et à lutter contre celui-ci et fourniraient des conseils sur la délivrance de permis de port d'armes. En coordination avec les donateurs et des organismes des Nations Unies (le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'ONUSIDA), ils amélioreraient également les programmes de la police en matière de gestion des armes tout en veillant à ce que des procédures administratives soient mises en place pour gérer de manière transparente les armes à feu saisies lors d'opérations policières ou collectées par les autorités judiciaires dans le cadre d'enquêtes criminelles ;

d) Un(e) conseiller(ère) pour les questions de formation aiderait les interlocuteurs nationaux à mettre en œuvre un programme de formation en cours d'emploi afin d'intensifier le soutien stratégique et consultatif apporté aux membres de la police nouvellement recrutés. Il ou elle assurerait également la liaison avec la direction et le personnel de l'École nationale de police ;

e) Trois conseillers du Centre de commandement et de contrôle seraient déployés à Port-au-Prince pour renforcer la capacité du centre de commandement de la police nationale à mener des opérations en améliorant la collecte et l'analyse des données lors de signalements d'infractions ou de problèmes liés aux bandes ;

f) Seize conseillers du Centre de commandement et de contrôle seraient déployés dans les régions pour aider les directeurs départementaux de la Police nationale d'Haïti dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Nord et intensifier le soutien stratégique et consultatif apporté par le BINUH aux capacités opérationnelles et aux capacités de coordination de la Police nationale d'Haïti. Ils aideraient celle-ci à renforcer la capacité de son centre de commandement dans le département de l'Ouest (grâce à des missions régulières dans les régions, en particulier dans les départements du Nord et de l'Artibonite, fortement touchés par la violence en bande organisée) en définissant des stratégies de lutte contre la criminalité, se coordonneraient avec les unités spécialisées et aideraient la police nationale à élaborer des stratégies efficaces pour combattre les activités criminelles des bandes. Ces policiers en tenue aideraient également le personnel de la Police nationale d'Haïti à créer et à tenir à jour une base de données sur les bandes, effectueraient des opérations de surveillance et consigneraient toutes les activités des bandes. Par ailleurs, ils dispenseraient des formations et prodigueraient des conseils sur l'adoption de tactiques de confrontation afin de garantir la sécurité de la police, du public et des biens. Enfin, ils formeraient leurs interlocuteurs de la police nationale à la détection des signes de criminalité et élaboreraient des programmes éducatifs de prévention, notamment en ce qui concerne la violence fondée sur le genre et la protection des enfants.

90. Par ailleurs, il est proposé de créer un poste de spécialiste de la gestion des services correctionnels pour mineurs (membre du personnel fourni par des gouvernements) afin de renforcer la capacité du BINUH à améliorer le système haïtien de justice pour mineurs, conformément aux paragraphes 3 et 5 de la résolution [2692 \(2023\)](#). L'agent(e) en détachement s'emploierait à promouvoir des réformes et des ressources essentielles pour améliorer le bien-être et la réinsertion des mineurs en conflit avec la justice, conseillerait les autorités nationales compétentes sur les programmes de réinsertion et de loisirs destinés aux mineurs privés de liberté et, en partenariat avec la Section de la justice du BINUH, élaborerait les réformes juridiques nécessaires (notamment les mesures de substitution), dont il ou elle favoriserait l'introduction. Son travail permettrait également de renforcer la capacité du BINUH à traiter la question transversale de la protection de l'enfance en répondant aux besoins des enfants dans le cadre d'un programme de justice solide, notamment en améliorant considérablement le système pénitentiaire et le système de probation.

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

91. Compte tenu de la prorogation du mandat du BINUH par la résolution [2692 \(2023\)](#) ainsi que de l'évolution rapide de l'environnement opérationnel de la mission, il est proposé de renforcer l'équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général et de soutenir encore davantage la spécialiste hors classe des droits des victimes, qui relève directement de la Représentante spéciale.

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2)

92. L'environnement de travail du BINUH étant de plus en plus changeant et exigeant, la direction de la mission doit pouvoir disposer de connaissances actualisées et complètes sur la situation et comprendre l'évolution quotidienne des conditions sur le terrain afin de cerner, prévenir, atténuer et contrer les menaces ainsi que de repérer les occasions à saisir en ce qui concerne l'exécution du mandat. Le (la) spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) communiquerait quotidiennement avec le Groupe de l'analyse de l'information et le Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance et fournirait à la Représentante spéciale une analyse

immédiate et clairvoyante des questions, tendances et menaces ainsi que de leurs incidences sur les décisions stratégiques et opérationnelles relatives à l'exécution du mandat dans les domaines de responsabilité de la mission. La personne titulaire se tiendrait également au courant des tendances et des faits les plus récents et suivrait les événements politiques aux niveaux national et régional, en donnant des conseils à la direction de la mission. Pour ce faire, elle sélectionnerait, classerait et, en consultation avec le Groupe de l'analyse de l'information, stockerait les informations relatives aux différends et conflits potentiels impliquant des acteurs politiques clés en Haïti. Elle participerait à la coordination des contributions aux rapports et autres communications sensibles et confidentielles adressées au Siège ainsi qu'à l'établissement de notes de synthèse et de listes de points à aborder destinées à la Chef de la mission.

93. Par sa résolution 2692 (2023), le Conseil de sécurité a demandé au BINUH de tenir compte de la question transversale de la protection de l'enfance dans toutes les activités prévues par son mandat. Dans son rapport de février 2023 sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles (A/77/748), le Secrétaire général a réaffirmé sa volonté de placer les droits et la dignité des victimes au premier plan de l'action menée par l'Organisation pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il a également recommandé que des ressources humaines et financières adéquates soient mises à la disposition des spécialistes hors classe des droits des victimes. Actuellement, la spécialiste hors classe des droits des victimes du BINUH est assistée d'un(e) assistant(e) [agent(e) local(e)], dont les principales responsabilités consistent à mettre sa connaissance des langues locales au service des travaux de la spécialiste et à participer à la gestion des relations avec les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et leurs enfants. Aucune ressource n'est allouée aux activités de prévention ni aux tâches essentielles au suivi des dossiers, notamment les demandes de reconnaissance de paternité et de pension alimentaire, qui nécessitent des échanges approfondis avec les pays fournissant du personnel.

*Création d'un poste de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe)
(administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)*

94. Le (la) spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) entretiendrait des contacts continus avec les victimes, réduisant ainsi les risques d'atteinte à la réputation de l'Organisation, améliorerait la communication avec les institutions nationales des droits humains, les prestataires de services et les communautés locales et ferait avancer le règlement des demandes de reconnaissance de paternité et de pension alimentaire. Il est proposé que soit recrutée à ce poste une personne connaissant le créole, de façon à ce qu'une stratégie de communication sur les droits des victimes puisse être élaborée, conformément à la décision adoptée en juin 2013 par le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Le (la) titulaire veillerait à ce que des informations appropriées soient communiquées aux victimes et participerait aux mécanismes de coordination de la prévention et de la prise en charge au niveau opérationnel. Cette personne maintiendrait des contacts directs et réguliers avec les victimes, qu'elle orienterait vers les services disponibles et accompagnerait dans le cadre des enquêtes, et collaborerait avec les partenaires opérationnels pour concevoir des projets dans le cadre du fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Bureau du (de la) Chef de cabinet

Création du Bureau du (de la) Chef de cabinet en tant qu'unité administrative

95. Compte tenu de la prorogation du mandat du BINUH par la résolution [2692 \(2023\)](#) et des ressources additionnelles demandées pour que le BINUH puisse, conformément aux paragraphes 8, 9, 10 et 14 de cette même résolution, coopérer avec le comité des sanctions et son groupe d'experts, collaborer avec l'ONUDC dans la lutte contre les activités illicites, fournir des informations sur les bandes, la criminalité et les atteintes aux droits humains et permettre au personnel civil et de police de la mission de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat, des changements structurels et organisationnels supplémentaires seront nécessaires, en particulier en ce qui concerne les effectifs chargés des questions juridiques, de l'analyse de l'information, de la déontologie et de la discipline ainsi que de la planification, qui relèvent tous du (de la) Chef de cabinet. À cette fin, il est proposé de créer le Bureau du (de la) Chef de cabinet, qui serait composé de quatre postes existants [1 D-1, 1 P-4, 1 AN et 1 AL], en tant qu'unité administrative distincte de l'équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général.

Création d'un poste de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-4)

96. En 2018, lors des phases de planification, il a été décidé que le BINUH ne disposerait pas de personnel chargé des questions de déontologie et de discipline mais que l'unique juriste (P-3) de la mission exercerait également les fonctions de coordonnateur(trice) pour les questions de déontologie et de discipline sous la supervision générale du (de la) Chef de cabinet. Les membres du personnel de police et du personnel civil de la mission sont bien plus nombreux que lorsque celle-ci a été créée. Par ailleurs, le BINUH traite également les dossiers relatifs aux cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles et aux demandes de reconnaissance de paternité datant des années de maintien de la paix. Le (la) spécialiste de la déontologie et de la discipline superviserait la gestion des dossiers et examinerait les allégations de fautes commises par le personnel du BINUH. Cette personne recevrait les plaintes et constituerait des dossiers, recueillerait des informations et déterminerait si une enquête est justifiée. Elle assurerait la liaison avec le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) pour garantir un suivi efficace en examinant les rapports d'enquête préparés par les entités compétentes sur le terrain et par le BSCI et formulerait des recommandations pour suite à donner par la Chef de la mission. Elle superviserait la gestion des données et le suivi de toutes les formes de fautes pour toutes les catégories de personnel de la mission et mettrait au point des systèmes permettant de contrôler l'application et l'efficacité des mesures prises par la mission pour prévenir les fautes et y faire face. Elle formerait le personnel du BINUH aux règles et procédures de l'Organisation relatives à la déontologie et à la discipline en vue de promouvoir les objectifs de la mission en matière d'élaboration des politiques, de mesures de prévention et d'activités de sensibilisation.

Création d'un Groupe de l'analyse de l'information

97. Conformément aux paragraphes 8 à 10 de la résolution [2692 \(2023\)](#), il est proposé de créer un Groupe de l'analyse de l'information. Le Groupe pourrait doter le BINUH de la capacité de collecter et d'analyser des informations provenant de sources multiples (Nations Unies et autres) afin de fournir des analyses intégrées et des évaluations prévisionnelles et prospectives à l'appui de la planification de la mission et de la prise de décision. L'environnement de travail du BINUH étant de plus en plus changeant et exigeant, la direction de la mission doit pouvoir disposer de connaissances actualisées et complètes sur la situation et comprendre l'évolution quotidienne des conditions sur le terrain afin de cerner, prévenir, atténuer et contrer

les menaces ainsi que de repérer les occasions à saisir en ce qui concerne l'exécution du mandat. Rattaché au Bureau du (de la) Chef de cabinet, le Groupe de l'analyse de l'information permettrait de comprendre de manière approfondie les questions, tendances et menaces ainsi que leurs incidences sur les décisions stratégiques et opérationnelles relatives à l'exécution du mandat, à la gestion des crises et à la sécurité du personnel, des biens et des locaux de l'ONU. Dans la collecte et l'analyse de données, le Groupe prendrait en considération les domaines visés par le mandat de la mission (domaine politique, élections, droits humains, violence sexuelle liée aux conflits, police et système pénitentiaire, sécurité, lutte contre la violence de proximité et état de droit), tout en intégrant les questions liées au mandat que sont l'égalité des genres, les femmes, la paix et la sécurité ainsi que les questions humanitaires et socioéconomiques et le développement durable. Le Groupe présenterait à la direction de la mission exposés oraux et écrits, notes d'alerte rapide, analyses et évaluations des tendances, examens des menaces et des faits, évaluations stratégiques, télégrammes chiffrés, lignes du temps, scénarios, cartes, graphiques et infographies.

Création d'un poste d'analyste de l'information (questions politiques) (P-4)

98. L'analyste de l'information (questions politiques) (P-4) administrerait les tâches quotidiennes du Groupe de l'analyse de l'information et fournirait une orientation stratégique générale au Groupe en fonction des besoins d'information prioritaires de la Chef de la mission, conformément au mandat du BINUH. La personne titulaire superviserait le suivi, la collecte et l'évaluation des informations utiles pour l'exécution du mandat et issues de diverses sources, notamment la composante civile et la composante Police de la mission, l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités civiles et policières nationales, les organisations non gouvernementales (ONG), les médias et d'autres parties prenantes clés. Elle veillerait également à ce que les produits analytiques intégrés du Groupe soient cohérents, pertinents, de qualité et produits en temps voulu et fournirait à la direction de la mission une analyse des questions et des tendances, de leurs incidences et évolutions possibles ainsi qu'une évaluation des questions transversales et des menaces susceptibles d'influer sur l'exécution du mandat. En outre, elle faciliterait la planification et la prise de décision par la direction de la mission, recenserait d'autres domaines méritant une analyse, tiendrait à jour les bases de données pertinentes et veillerait à leur qualité, présenterait des exposés à la direction de la mission et aux délégations en visite, notamment celles envoyées par le comité des sanctions et son groupe d'experts, et établirait et maintiendrait des relations de travail et une collaboration efficaces avec les partenaires des Nations Unies et les partenaires extérieurs.

Création d'un poste d'analyste de l'information (questions politiques) (P-3)

99. En consultation avec le (la) chef du Groupe de l'analyse de l'information, l'analyste de l'information (P-3) définirait des sujets potentiels de recherche et d'analyse et suivrait, rassemblerait, évaluerait et analyserait les informations relatives aux faits et aux événements pertinents pour l'exécution du mandat en utilisant diverses sources, y compris la composante civile et la composante Police de la mission, l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités civiles et policières nationales, la communauté internationale, les ONG, les médias et d'autres parties prenantes clés. La personne titulaire produirait et coordonnerait avec précision et en temps voulu des analyses, études, cartes et autres documents du Groupe de l'analyse de l'information afin d'aider la direction de la mission à prendre des décisions et à définir et planifier les politiques. Pour ce faire, elle entretiendrait des relations de travail fructueuses avec les composantes de la mission, l'équipe de pays des Nations Unies et les acteurs et organismes extérieurs concernés. Elle veillerait au développement et à l'application des outils du Groupe de l'analyse de l'information,

aiderait le (la) chef du Groupe à superviser l'élaboration de produits de qualité dans les délais impartis, les besoins d'information prioritaires, l'actualisation et la qualité des sources ainsi que la conception, la qualité et la pertinence des bases de données, et à garantir la sécurité et la diffusion de l'information.

*Création d'un poste d'analyste de l'information (adjoind(e) de 1^{re} classe)
(questions politiques) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)*

100. L'analyste de l'information (adjoind(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) apporterait un éclairage permettant de mieux comprendre l'évolution de la situation au niveau national et le contexte opérationnel général. À ce titre, la personne titulaire se tiendrait au courant de l'actualité et des faits utiles pour l'exécution du mandat en suivant, collectant et classant les données et informations issues de sources multiples, notamment la composante civile et la composante Police de la mission, l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités civiles et policières nationales, les ONG, les médias et d'autres parties prenantes clés. Elle entretiendrait également des relations de travail fructueuses dans le Groupe de l'analyse de l'information ainsi qu'avec les partenaires du système des Nations Unies et les partenaires nationaux extérieurs. Elle favoriserait l'établissement de relations avec les acteurs nationaux concernés afin de recueillir des informations pour le Groupe. Elle communiquerait avec les acteurs nationaux pour appuyer le Groupe de l'analyse de l'information et la direction de la mission et présenterait, le cas échéant, des exposés sur des questions et des sujets clés au Groupe et aux partenaires.

Création d'un emploi de spécialiste de la gestion de l'information (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international)

101. Le (la) spécialiste de la gestion de l'information (Volontaire des Nations Unies) concevrait, appliquerait et développerait des stratégies et des outils informatiques pour répondre aux besoins du Groupe de l'analyse de l'information en matière de traitement de l'information. La personne titulaire cernerait, examinerait et validerait les besoins informatiques opérationnels ; planifierait, concevrait, développerait et mettrait en œuvre des projets, des systèmes et des mises à niveau informatiques complexes en fonction des besoins fonctionnels et opérationnels ; gèrerait diverses bases de données et logiciels pour collecter, regrouper et distribuer des informations analytiques, tout en garantissant l'intégrité de l'ensemble du système en décelant et en comblant les lacunes. Elle serait également chargée, en fonction des besoins, de former le personnel du Groupe à l'utilisation des bases de données pertinentes et de logiciels permettant de présenter l'information sous forme de cartes et de le conseiller en la matière. Enfin, elle favoriserait et coordonnerait l'intégration des projets informatiques gérés par d'autres groupes et sections afin d'éviter les doubles emplois.

Reclassement de P-3 à P-4 du poste de juriste

102. Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste de juriste. En plus de gérer les tâches juridiques courantes, le (la) juriste siège dans divers conseils et comités administratifs établis au niveau de la mission, à savoir le Comité local des passations de marchés, le Comité local de contrôle du matériel, le Comité de santé et de sécurité au travail, le Comité chargé des questions de qualité de vie et des loisirs, le Comité de gestion de la continuité des opérations et le Conseil de gestion des risques. La charge de travail et la complexité des questions juridiques devraient augmenter en raison des tâches supplémentaires prévues par la résolution [2692 \(2023\)](#) et de la présence accrue de civils et d'agents en détachement exerçant des fonctions de conseillers pour les questions de police et pour les affaires pénitentiaires. Les questions découlant de cette présence accrue et les nouveaux contrats nécessiteront inévitablement des ressources supplémentaires pour que le BINUH se conforme

aux exigences des mécanismes internes et des parties prenantes extérieures. En outre, on s'attend à recevoir de nouveaux signalements d'anciens cas de reconnaissance de paternité et d'exploitation sexuelle impliquant d'ex-soldats de la paix. Ces affaires grossiront le nombre de procédures judiciaires et de demandes d'aide juridique adressées aux États Membres, d'où la nécessité que le (la) juriste rédige davantage d'avis juridiques sur des procédures de droit administratif et des procédures multijuridictionnelles.

Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance

103. Dans ses résolutions [2645 \(2022\)](#) et [2692 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a souligné qu'il importait de donner au BINUH les moyens de remplir sa mission de bons offices afin d'obtenir la participation au dialogue de tous les secteurs de la société haïtienne, en particulier les acteurs politiques, la société civile, les femmes et les chefs religieux, notamment les populations vivant dans les secteurs contrôlés par les bandes, à l'appui du consensus politique. Il a également noté qu'il importait de toute urgence de remédier au problème des flux financiers illicites en provenance et à destination d'Haïti, qui permettaient aux bandes armées d'opérer et menaçaient de plus en plus la stabilité du pays, notamment en s'employant prioritairement à rompre les liens entre les acteurs politiques et économiques et les bandes. Le renforcement des effectifs envisagé au Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance vise à consolider les activités de bons offices et de liaison avec les parties prenantes nationales, à améliorer les capacités d'analyse et d'information internes et à accroître la capacité de conseil auprès du Gouvernement en ce qui concerne les questions liées aux flux financiers illicites.

Création d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4)

104. Le (la) spécialiste des questions politiques analyserait les tendances et les dynamiques politiques relatives aux questions frontalières. Cette personne suivrait également l'état d'avancement des mesures mises en place pour combattre le commerce illicite et le détournement d'armes et de matériel connexe et renforcer la gestion et le contrôle des frontières terrestres, aériennes et maritimes, conformément au paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#). Elle coordonnerait son action et échangerait des informations avec l'ONUDC, les entités des Nations Unies et d'autres organisations régionales afin d'éclairer les activités de bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général sur les questions liées à la gestion des frontières.

Service des droits humains

Création d'un groupe de la protection de l'enfance

105. Dans sa résolution [2692 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a noté avec une profonde préoccupation la dégradation des crises sur les plans politique, économique, humanitaire, de la sécurité, des droits humains et de la sécurité alimentaire qui frappaient Haïti, et a réaffirmé la volonté de la communauté internationale de continuer d'accompagner le peuple haïtien. Il a rappelé qu'il importait d'assurer la protection des enfants et de prendre les mesures appropriées à cet égard, conformément à ses résolutions pertinentes, et s'est déclaré préoccupé par la gravité et le nombre de violations des droits humains des enfants et d'atteintes à ces droits qui avaient été signalées. En conséquence, au paragraphe 3 de la résolution, il a demandé au BINUH de tenir pleinement compte de la question transversale de la protection de l'enfance dans toutes les activités prévues par son mandat et d'aider les autorités à protéger les droits des enfants, notamment en accordant la priorité à un appui consultatif à la protection de l'enfance.

Création d'un poste de spécialiste de la protection de l'enfance (P-4)

106. Le (la) spécialiste de la protection de l'enfance travaillerait en coordination avec le (la) responsable des rapports et le (la) spécialiste du suivi et des enquêtes (adjoint(e) de 1^{re} classe) en poste au Service des droits humains et, par ses connaissances spécialisées en matière de protection de l'enfance, apporterait un appui consultatif au BINUH et aux autorités nationales et viendrait compléter les capacités de l'équipe de pays des Nations Unies, conformément au paragraphe 3 de la résolution 2692 (2023). Il lui incomberait de s'acquitter des fonctions suivantes : piloter les travaux visant à déterminer les besoins de protection des enfants dans la zone de la mission et donner aux responsables de la mission des conseils sur la stratégie à mettre en œuvre en matière de protection de l'enfance, conformément à la politique relative à la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies, au mandat du BINUH et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés ; veiller à ce que les responsables de la mission soient informés de l'ensemble des questions relatives aux droits et à la protection des enfants et les conseiller sur les moyens et les stratégies à mettre en place en la matière ; aider les responsables de la mission à faire en sorte que les questions touchant aux droits, à la protection et au bien-être des enfants soient intégrées et prises en compte dans tous les aspects des activités, des politiques et de la planification stratégique de la mission et veiller, en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, selon le cas, à ce que les droits des enfants et leurs besoins en matière de protection figurent parmi les priorités des mécanismes de coordination des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales et locales et des donateurs internationaux ; diriger, en coordination avec l'UNICEF, la mise en œuvre du mécanisme de suivi et de communication de l'information par l'intermédiaire de l'équipe spéciale de pays (surveillance et information) ; engager un dialogue avec les auteurs de violations graves contre des enfants et mettre au point des stratégies et des mécanismes visant à mettre fin à de telles exactions ; plaider auprès de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général ou aider celle-ci à faire œuvre de sensibilisation auprès des autorités nationales compétentes pour que les mesures voulues soient prises face aux violations commises contre des enfants, nouer et entretenir le dialogue avec les responsables gouvernementaux et leur donner des conseils sur les questions et les politiques relatives à la protection de l'enfance et aux droits humains. Le (la) spécialiste de la protection de l'enfance jouerait un rôle déterminant en mobilisant les structures ayant été mises en place après l'inclusion d'Haïti sur la liste des situations préoccupantes tenue par le Secrétaire général, notamment le mécanisme de surveillance et de communication de l'information et l'équipe spéciale interinstitutions (coprésidée par la Représentante spéciale adjointe et Coordinatrice résidente et le Représentant résident de l'UNICEF), ainsi qu'en permettant à l'équipe de pays des Nations Unies de bénéficier du savoir-faire et des bons offices du BINUH.

Création d'un poste de spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)

107. Le (la) spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) appuierait les travaux du (de la) spécialiste de la protection de l'enfance (P-4) et du (de la) spécialiste des droits humains (P-3) en matière de communication de l'information afin d'accroître l'efficacité collective de l'action menée par le BINUH et l'équipe de pays pour aider les autorités nationales à prévenir et à combattre les violations graves commises contre des enfants. Il lui incomberait également les tâches suivantes : recueillir en temps utile des données fiables et précises et, le cas échéant, mener des enquêtes sur les six violations graves définies par le Conseil de sécurité et sur d'autres atteintes

commises sur la personne d'enfants ; entretenir des contacts avec diverses entités des Nations Unies pour analyser des informations relatives aux droits humains ; assurer la liaison avec les autorités nationales, les organisations de la société civile, les entités des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et le Gouvernement hôte, faire la promotion des objectifs de la mission auprès des mécanismes de coordination pertinents et veiller à ce que des mesures adéquates soient prises en réponse aux violations des droits humains, en particulier aux violations commises contre des enfants ; effectuer des visites sur le terrain et des missions d'évaluation conjointe selon les besoins et veiller à l'échange d'informations actualisées sur les questions de fond relatives aux droits humains et aux droits de l'enfant ; plaider auprès des autorités compétentes et d'autres acteurs influents pour faire cesser ou prévenir les violations des droits humains ; assurer un suivi des systèmes juridiques et contrôler la conformité aux instruments internationaux relatifs aux droits humains et, selon qu'il convient, conseiller les autorités compétentes, notamment en ce qui concerne l'application des recommandations formulées par les organes des Nations Unies chargés des droits humains.

Section de la sécurité

108. Les conditions de sécurité en Haïti ont commencé à se détériorer progressivement peu après le début de la mission, en 2019, et ont nettement empiré à la suite de l'assassinat du Président en 2021. Les prévisions budgétaires révisées pour 2023 (A/77/6 (Sect. 3)/Add.7) ont permis d'accroître les capacités de la mission. Bien que quelques progrès aient été enregistrés sur le plan politique et que les sanctions récemment instaurées aient produit leurs premiers effets, la situation en matière de sécurité continue de se dégrader. De multiples bandes armées ont en effet pris le contrôle de près de 80 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, y compris toutes les voies d'accès à la capitale et deux des quatre principales routes commerciales menant en République dominicaine. Aux termes de la résolution 2692 (2023), le BINUH est prié d'intensifier les moyens sur le plan de l'appui et de la sécurité pour permettre à son personnel civil et de police de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat.

Création d'un groupe de la coordination de l'information relative à la sécurité

109. Il est proposé de créer un groupe de la coordination de l'information relative à la sécurité, qui serait placé sous l'autorité du (de la) Chef des services de sécurité et qui aurait pour mission de gérer les informations sur la sécurité et, à cet égard, de recueillir, d'analyser et de diffuser des informations destinées à aider l'interlocuteur(trice) désigné(e) de l'ONU, le (la) conseiller(ère) en chef pour la sécurité, le (la) Chef des services de sécurité, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et le personnel chargé de la planification des opérations sur le terrain à prendre des décisions et à planifier les activités, l'objectif étant d'améliorer la sûreté et la sécurité du personnel, du matériel et des opérations des Nations Unies dans la zone de la mission.

Création d'un poste d'analyste des informations sur la sécurité (P-3)

110. L'analyste des informations sur la sécurité exercerait les fonctions de chef du Groupe de la coordination de l'information relative à la sécurité et superviserait un(e) analyste des informations sur la sécurité (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et un assistant(e) de gestion de l'information [agent(e) local(e)] (poste devant être financé par le Département de la sûreté et de la sécurité). Sous la supervision du (de la) Chef des services de sécurité, cette personne coordonnerait la gestion des informations sur la sécurité et, à cet égard, recueillerait, analyserait et diffuserait des informations destinées à aider l'interlocuteur(trice) désigné(e) de

l'ONU, le (la) conseiller(ère) en chef pour la sécurité, le (la) Chef des services de sécurité, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et le personnel chargé de la planification des opérations sur le terrain à prendre des décisions et à planifier les activités, l'objectif étant d'améliorer la sûreté et la sécurité du personnel, du matériel et des opérations des Nations Unies dans la zone de la mission. Elle se tiendrait au fait des informations sur la sécurité susceptibles d'avoir une incidence sur la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies, notamment des informations relatives aux conditions de sécurité, et, pour ce faire, suivrait de près les problèmes de sécurité, établirait des comptes rendus de situation quotidiens et consulterait les médias locaux et des sources publiques. Elle coordonnerait son action avec celle du Groupe de l'analyse de l'information (Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général).

*Création d'un poste d'analyste des informations sur la sécurité
(administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)*

111. L'analyste des informations sur la sécurité (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) aiderait le (la) Chef du Groupe de la coordination de l'information relative à la sécurité à gérer les informations sur la sécurité et, à cet égard, à recueillir, à analyser et à diffuser des informations destinées à aider l'interlocuteur(trice) désigné(e) de l'ONU, le (la) conseiller(ère) en chef pour la sécurité, le (la) Chef des services de sécurité, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et le personnel chargé de la planification des opérations sur le terrain à prendre des décisions et à planifier les activités, l'objectif étant d'améliorer la sûreté et la sécurité du personnel, du matériel et des opérations des Nations Unies dans la zone de la mission.

Création de deux postes d'agent(e) de sécurité (Service mobile)

112. Compte tenu de l'augmentation notable des effectifs du BINUH, dont le nombre a doublé depuis le début de la mission et qui sont pour la plupart basés dans le quartier général de la mission, situé dans l'hôtel Karibe, il s'avère nécessaire de renforcer l'équipe de gestion des opérations de sécurité pour qu'elle puisse maintenir une capacité opérationnelle 24 heures sur 24. Le Groupe de la gestion des opérations de sécurité est actuellement composé d'un(e) agent de sécurité (Service mobile) et de cinq agents locaux. Il est nécessaire de créer deux postes supplémentaires au sein du Groupe afin d'aider le (la) Chef des services de sécurité à établir, actualiser et mettre en œuvre des plans de sécurité et d'urgence efficaces au BINUH.

113. Il est proposé de créer deux postes d'agent(e) de sécurité (Service mobile). Œuvrant aux côtés de l'agent(e) de sécurité (Service mobile) et des cinq agents locaux déjà en poste, les titulaires de ces postes contribueraient à assurer un suivi ininterrompu du système de vidéosurveillance, superviseraient le contrôle des accès aux locaux avec l'aide de gardes de sécurité privés et, au besoin, effectueraient des patrouilles dans les installations du BINUH, en s'attachant à formuler des observations et des recommandations. En outre, l'équipe élargie aiderait le Groupe des cartes d'accès et d'identité du Département de la sûreté et de la sécurité à délivrer des cartes d'identité et tiendrait à jour la base de données de contrôle d'accès pour le personnel du BINUH. Elle serait également chargée d'examiner les questions de sécurité incendie et de préparation aux tremblements de terre et aux ouragans, de procéder régulièrement à des évaluations, d'établir des plans de sécurité, de contrôler et d'entretenir le matériel de sécurité et d'organiser des exercices et des formations en matière de sécurité. Sur la base des analyses et des projections actuelles concernant les problèmes de sécurité susceptibles de survenir dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, l'équipe pourrait aussi être mobilisée pour renforcer les capacités d'intervention en situation de crise et assurer la sûreté et la sécurité du personnel, des

installations et du matériel de l'ONU au siège du BINUH et dans les locaux de la Police nationale d'Haïti.

Appui à la mission

114. Les 16 postes et emplois qu'il est proposé de créer devraient renforcer l'efficacité de la prestation des services d'appui, compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain. L'objectif est d'appuyer efficacement l'administration et la mobilité de la mission, qui a vu ses effectifs fortement augmenter depuis sa création, en 2019, étant donné que son mandat a été élargi au cours des deux dernières années, en application des résolutions 2645 (2022) et 2692 (2023), dans lesquelles le BINUH a notamment été prié d'intensifier les moyens sur le plan de l'appui et de la sécurité pour permettre à son personnel civil et de police de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat.

Création d'un poste d'assistant(e) aux systèmes d'information (Service mobile)

115. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) aux systèmes d'information (Service mobile), compte tenu du nombre croissant d'utilisateurs et de sites à gérer. Cette personne jouerait un rôle crucial dans le bon fonctionnement de l'infrastructure technique de la mission. Elle serait notamment chargée d'assurer la maintenance des systèmes de communication, de veiller à la qualité de la connexion à Internet et d'apporter un appui informatique global au siège du BINUH et dans les locaux communs de la police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti à Port-au-Prince. Elle s'acquitterait de diverses fonctions, notamment en ce qui concerne l'infrastructure du réseau, le matériel Internet des terminaux VSAT et des satellites à orbite terrestre basse, le matériel Cisco, les serveurs, le câblage et la liaison hertzienne.

Création d'un poste de logisticien(ne) (Service mobile)

116. Il est proposé de créer un poste de logisticien(ne) (Service mobile), dont le (la) titulaire serait chargé(e) d'aider le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services à planifier, coordonner et gérer les plans logistiques, les activités d'appui et la circulation des données, des informations et du matériel. Cette personne veillerait ainsi à ce que les demandes d'assistance concernant du matériel ou des services soient prises en compte et traitées en temps voulu et de manière efficace. Elle mettrait au point des plans logistiques pour les opérations en cours et tiendrait à jour les plans d'urgence et les plans de continuité des opérations logistiques. Elle procéderait à des évaluations et établirait des rapports sur diverses questions de logistique opérationnelle. Elle coopérerait étroitement avec ses homologues de l'équipe de pays à Port-au-Prince et sur le terrain afin de réaliser des gains d'efficacité.

Création d'un poste d'assistant(e) au contrôle des mouvements (Service mobile)

117. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au contrôle des mouvements (Service mobile). Le (la) titulaire, qui relèverait du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services, serait chargé(e) de coordonner le transport du personnel du BINUH et d'effectuer les réservations requises sur les vols assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, ainsi que de consigner les mouvements des convois organisés par le BINUH. Il lui incomberait également de gérer les opérations de dédouanement et de transit de toutes les importations et exportations, de veiller à l'acheminement des bagages non accompagnés du personnel en tenue de la mission et de traiter et délivrer les documents d'exonération des droits de douane.

Création de 10 postes de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)]

118. Au paragraphe 14 de la résolution 2692 (2023), le BINUH est invité à intensifier les moyens sur le plan de l'appui et de la sécurité pour permettre à son personnel civil et de police de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat. Il est ainsi proposé de créer 10 postes de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)], dont les titulaires assureraient le transport en toute sécurité des délégations en visite, prendraient en charge les déplacements nécessaires lors des visites d'appui à l'exécution du mandat dans des zones d'accès restreint et effectueraient des navettes quotidiennes vers l'aéroport dans des véhicules blindés. En outre, dans le cadre des mesures de prévention et d'atténuation prises par le personnel de sécurité intégré face à la dégradation rapide des conditions de sécurité à Port-au-Prince, tous les déplacements en dehors de la zone verte, où se situe le siège du BINUH, doivent être effectués exclusivement dans des véhicules blindés, d'où la nécessité d'acquérir 10 véhicules blindés supplémentaires et de créer 10 postes de chauffeur(euse).

Création d'un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile)

119. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile) compte tenu de l'augmentation des effectifs chargés des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires, qui passeront de 42 à 70 personnes. Cette personne, qui relèverait de la composante Appui à la mission et serait rattachée au Groupe des ressources humaines, fournirait au quotidien des services d'appui au personnel en tenue, contrôlerait les états de présence, gèrerait les frais de voyage remboursables et procéderait en temps voulu au versement des indemnités de subsistance (missions). Elle assurerait également une communication efficace concernant les questions relatives au personnel en tenue, notamment le déploiement et le rapatriement.

Création d'un poste d'assistant(e) au budget et aux finances (Service mobile)

120. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au budget et aux finances (Service mobile), de manière à faire face à l'accroissement du volume de transactions (hausse de 36 % de la charge de travail incombant à la mission) et à soutenir plus activement le personnel civil et le personnel de police. Le poste proposé permettrait également de remédier aux insuffisances et de garantir la séparation des fonctions de gestion des liquidités et de gestion des paiements au fur et à mesure de l'élargissement du mandat du BINUH, notamment en ce qui concerne la gestion de la petite caisse et la coordination des activités liées aux banques attitrées en Haïti. Le Groupe des finances et du budget serait ainsi plus à même de répondre aux besoins des clients et de contribuer au bon fonctionnement de la mission.

Création d'un emploi de médecin (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international)

121. Les effectifs du Groupe médical sont restés inchangés depuis le début de la mission, alors même que le nombre de patients (personnel civil, agents de police et personnel pénitentiaire) a presque doublé. Le (la) titulaire de l'emploi qu'il est proposé de créer viendrait prêter main-forte au (à la) médecin recruté(e) sur le plan international (P-3) et au (à la) médecin (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) afin que des soins puissent être prodigués 24 heures sur 24 dans l'unité médicale de niveau I de l'ONU. Il (elle) contribuerait également à répondre aux urgences survenant dans la zone d'opérations du BINUH, notamment dans les zones rouges à accès restreint où le personnel du BINUH partage des locaux avec la Police nationale d'Haïti ou effectue régulièrement des visites et des activités.

Récapitulatif des ressources supplémentaires demandées pour 2024

Tableau 10
Ressources humaines

	Personnel recruté sur le plan international									Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Service mobile	Services généraux ^a	Total partiel	Adminis- trateurs	Agents locaux	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Effectif approuvé pour 2023 ^b	–	1	1 ^d	5	10	22	14	1	34	2	90	21	37	58	–	–	–	148
Effectif initialement proposé pour 2024 ^{b, c}	–	1	1 ^d	5	10	23	14	2	35	2	93	21	37	58	4	–	4	155
Effectif supplémentaire proposé pour 2024	–	–	–	–	–	5	1	1	7	–	14	4	10	14	2	–	2	30
Effectif révisé proposé pour 2024	–	1	1^d	5	10	28	15	3	42	2	107	25	47	72	6	–	6	185

^a Autres classes, sauf indication contraire.

^b Dont 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 2 G approuvés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

^d Les dépenses afférentes à cet emploi sont prises en charge à parts égales par le BINUH et le Bureau de la coordination des activités de développement.

Tableau 11
Modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs

	Nombre	Informations
Effectif initialement proposé pour 2024 ^a	21	Agents de police des Nations Unies
	2	Membres du personnel fournis par des gouvernements
	155	1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 10 P-5, 23 P-4, 14 P-3, 2 P-2, 35 SM, 2 G(AC), 21 AN, 37 AL et 4 VNUI
Effectif supplémentaire demandé pour 2024		
Création	27	Agents de police des Nations Unies
	1	Membre du personnel fourni par un gouvernement
	30	4 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 7 SM, 4 AN, 10 AL et 2 VNUI
Reclassement	–	1 (de P-3 à P-4)
Effectif révisé proposé pour 2024	48	Police des Nations Unies
	3	Membres du personnel fournis par des gouvernements
	185	1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 10 P-5, 28 P-4, 15 P-3, 3 P-2, 42 SM, 2 G(AC), 25 AN, 47 AL et 6 VNUI

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 12
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation Augmentation/ (diminution) entre 2023 et 2024
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources initialement proposées ^a	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (6) - (3)
Militaires et personnel de police	826,4	609,0	1 226,1	1 056,9	769,7	1 826,6	600,5
Personnel civil	16 254,3	16 474,8	19 278,1	22 403,4	2 104,9	24 508,3	5 230,2
Dépenses opérationnelles	4 760,6	5 933,5	7 397,9	6 514,8	4 298,2	10 813,0	3 415,1
Total (déduction faite des contributions du personnel)	21 841,3	23 017,3	27 902,1	29 975,1	7 172,8	37 147,9	9 245,8

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

122. Des ressources supplémentaires d'un montant de 769 700 dollars sont demandées au titre du personnel de police pour financer le déploiement de 27 agents supplémentaires de la police des Nations Unies. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel de police, conformément à la pratique budgétaire établie.

123. Des ressources supplémentaires d'un montant de 2 104 900 dollars sont demandées au titre du personnel civil pour couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel correspondant aux 28 postes qu'il est proposé de créer, à savoir 14 postes soumis à recrutement international (4 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 7 SM) et 14 postes soumis à recrutement national (4 AN et 10 AL), aux 2 emplois de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international et à 1 emploi destiné à un membre du personnel fourni par un gouvernement, ainsi que pour financer le reclassement d'un poste P-3 à la classe P-4. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel civil, conformément à la pratique budgétaire établie.

124. Des ressources supplémentaires d'un montant de 4 298 200 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles et seraient réparties comme suit :

a) Voyages officiels : 79 400 dollars, devant servir à financer les voyages dans la zone de la mission (45 200 dollars) et les voyages à l'extérieur de la mission (34 200 dollars). Les ressources supplémentaires demandées au titre des voyages dans la zone de la mission permettront au Service de la police et des questions pénitentiaires de mener des missions techniques et des missions d'évaluation de routine à l'appui des travaux des conseillers et conseillères en matière de contrôle et de commandement de la police et donneront au personnel du Service des droits humains les moyens d'évaluer et de promouvoir les questions relatives aux droits. Des voyages externes seront effectués dans le cadre des séances d'information organisées à l'intention des États Membres sur l'évolution des violences sexuelles et fondées sur le genre en Haïti, ainsi que dans le cadre de consultations et de réunions sur les droits humains et les affaires politiques ;

b) Installations et infrastructures : 1 394 500 dollars, devant servir à couvrir les dépenses suivantes : acquisition de structures préfabriquées (110 300 dollars), de matériel d'hébergement et de réfrigération (5 200 dollars), de matériel de traitement de l'eau et de distribution de carburant (7 600 dollars), de mobilier (59 300 dollars)

et de matériel de sûreté et de sécurité (39 500 dollars) ; location de locaux (269 300 dollars) ; services collectifs de distribution et services d'élimination des ordures (33 200 dollars) ; services d'entretien (144 400 dollars) ; services de sécurité (y compris les mesures de sécurité applicables au domicile et la contribution aux dépenses locales de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité) (523 700 dollars) ; travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (164 300 dollars) ; papeterie et fournitures de bureau (20 900 dollars) ; fournitures sanitaires et articles de nettoyage (16 800 dollars). Les dépenses supplémentaires proposées serviront à louer de nouveaux bureaux au quartier général de la mission compte tenu du déploiement d'effectifs supplémentaires, à assurer l'entretien des locaux partagés, à acheter des fournitures et du matériel de sécurité et à mettre en place des mesures de sécurité applicables au domicile des agents de police des Nations Unies et des membres du personnel fourni par des gouvernements ;

c) Transports terrestres : 1 498 800 dollars, qui serviraient à l'acquisition de véhicules (1 197 000 dollars) et de matériel de réparation des véhicules (102 000 dollars), à la location de véhicules (45 000 dollars) et aux travaux de réparation et d'entretien (51 500 dollars), à l'assurance responsabilité (15 400 dollars), aux pièces de rechange (16 400 dollars) et à l'achat de carburants et lubrifiants (71 500 dollars) ;

d) Communications et informatique : 559 400 dollars, qui permettront de financer : l'achat de matériel informatique et de matériel de communication (348 100 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (48 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (139 200 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (24 100 dollars). Les ressources supplémentaires demandées permettront d'acquérir le matériel et les services nécessaires compte tenu de l'augmentation de la superficie des bureaux, ainsi que d'autres services d'appui liés à l'accroissement de l'effectif de la mission ;

e) Santé : 46 700 dollars, qui serviraient à financer du matériel chirurgical, des services médicaux et des fournitures, dont des vaccins et des articles médicaux consommables ;

f) Fournitures, services et matériel divers : 719 400 dollars, qui couvriraient les éléments suivants : le fret, y compris les opérations de transit, l'expédition et le transport intérieur de véhicules, de fournitures, d'accessoires et de matériel (548 900 dollars) ; les rations (6 000 dollars) ; les services de vacataires (28 000 dollars) dans les domaines de l'approvisionnement, des inventaires physiques et des droits humains ; les services de traduction et d'interprétation et d'autres services de conférence (136 500 dollars).

V. Récapitulatif des ressources supplémentaires demandées pour 2024

125. Les prévisions budgétaires révisées concernant les trois missions politiques spéciales sont récapitulées dans les tableaux 13 et 14. Elles font apparaître une augmentation de 21 571 800 dollars (dont 221 militaires, policiers et membres du personnel civil) par rapport aux prévisions initiales pour 2024 et une augmentation de 26 353 500 dollars (dont 254 militaires, policiers et membres du personnel civil) par rapport aux crédits ouverts pour 2023 pour le groupe thématique III.

Tableau 13

Ressources financières : missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2022		2023		2024		Variation Augmentation/ (diminution) entre 2023 et 2024
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources initialement proposées ^a	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport		
					Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (6) – (3)
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	14 658,6	14 526,5	14 835,2	15 347,8	837,6	16 185,4	1 350,2
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	98 507,2	100 000,8	96 571,3	101 275,6	–	101 275,6	4 704,3
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	2 894,2	3 011,1	3 292,7	3 233,2	–	3 233,2	(59,5)
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 525,0	3 686,8	3 781,3	3 821,7	–	3 821,7	40,4
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	9 558,4	10 275,7	10 183,1	11 308,9	–	11 308,9	1 125,8
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	8 530,1	8 044,2	9 074,1	8 410,5	–	8 410,5	(663,6)
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	69 262,0	82 340,9	88 046,5	87 903,7	–	87 903,7	(142,8)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	66 800,6	61 117,6	67 244,3	66 971,7	13 561,4	80 533,1	13 288,8
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	42 292,0	29 531,0	36 071,6	34 766,2	–	34 766,2	(1 305,4)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	21 841,3	23 017,3	27 902,1	29 975,1	7 172,8	37 147,9	9 245,8
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	56 319,6	56 649,0	66 128,0	64 897,5	–	64 897,5	(1 230,5)
Total	394 189,0	392 200,9	423 130,2	427 911,9	21 571,8	449 483,7	26 353,5

^a Voir A/78/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 14

Ressources humaines : missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III

Mission	Observateurs/ conseillers militaires	Contingents	Police des Nations Unies	Personnel fourni par des gouvernements	Personnel recruté sur le plan international ^a	Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies ^c	Total
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel								
Effectif approuvé pour 2023	2	–	–	–	44	31	–	77
Effectif initialement proposé pour 2024	2	–	–	–	44	31	–	77

<i>Mission</i>	<i>Observateurs/ conseillers militaires</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international^a</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	<i>Volontaires des Nations Unies^c</i>	<i>Total</i>
Effectif supplémentaire demandé pour 2024	–	–	–	–	7	–	–	7
Effectif révisé proposé pour 2024	2	–	–	–	51	31	–	84
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie								
Effectif approuvé pour 2023	–	625	14	23	187	132	19	1 000
Effectif proposé pour 2024	–	625	14	23	187	132	19	1 000
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale								
Effectif approuvé pour 2023	–	–	–	–	8	22	–	30
Effectif proposé pour 2024	–	–	–	–	8	22	–	30
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria								
Effectif approuvé pour 2023	1	–	–	–	9	2	–	12
Effectif proposé pour 2024	1	–	–	–	9	2	–	12
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban								
Effectif approuvé pour 2023	–	–	–	–	18	65	–	83
Effectif proposé pour 2024	–	–	–	–	18	65	–	83
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale								
Effectif approuvé pour 2023	–	–	–	–	33	16	1	50
Effectif proposé pour 2024	–	–	–	–	33	16	1	50
Mission d'appui des Nations Unies en Libye								
Effectif approuvé pour 2023	–	234	–	7	274	135	6	656
Effectif proposé pour 2024	–	234	–	7	274	137	6	658
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie								
Effectif approuvé pour 2023	120	–	–	–	171	182	141	614
Effectif proposé pour 2024	120	–	–	–	180	189	145	634
Effectif supplémentaire demandé pour 2024	68	–	–	–	8	30	50	156
Effectif révisé proposé pour 2024	188	–	–	–	188	219	195	790
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda								
Effectif approuvé pour 2023	75	–	–	5	71	91	–	242
Effectif proposé pour 2024	75	–	–	5	73	92	–	245
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti								
Effectif approuvé pour 2023	–	–	21	2	90	58	–	171
Effectif initialement proposé pour 2024	–	–	21	2	93	58	4	178
Effectif supplémentaire demandé pour 2024	–	–	27	1	14	14	2	58
Effectif révisé proposé pour 2024	–	–	48	3	107	72	6	236
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan								
Effectif approuvé pour 2023	28	–	42	–	178	166	12	426
Effectif proposé pour 2024	28	–	42	–	179	166	12	427
Total								
Effectif approuvé pour 2023	226	859	77	37	1 083	900	179	3 361
Effectif initialement proposé pour 2024	226	859	77	37	1 098	910	187	3 394

<i>Mission</i>	<i>Observateurs/ conseillers militaires</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international^a</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	<i>Volontaires des Nations Unies^c</i>	<i>Total</i>
Effectif supplémentaire demandé pour 2024	68	–	27	1	29	44	52	221
Effectif révisé proposé pour 2024	294	859	104	38	1 127	954	239	3 615
Variation nette par rapport à l'effectif approuvé pour 2023	68	–	27	1	44	54	60	254

^a Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, agents du Service mobile et agents des services généraux.

^b Administrateurs et agents locaux.

^c Volontaires recrutés sur le plan international et Volontaires recrutés sur le plan national.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

126. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver les ressources supplémentaires demandées dans le présent rapport pour couvrir les dépenses afférentes aux militaires, au personnel de police et au personnel civil et les dépenses opérationnelles ;

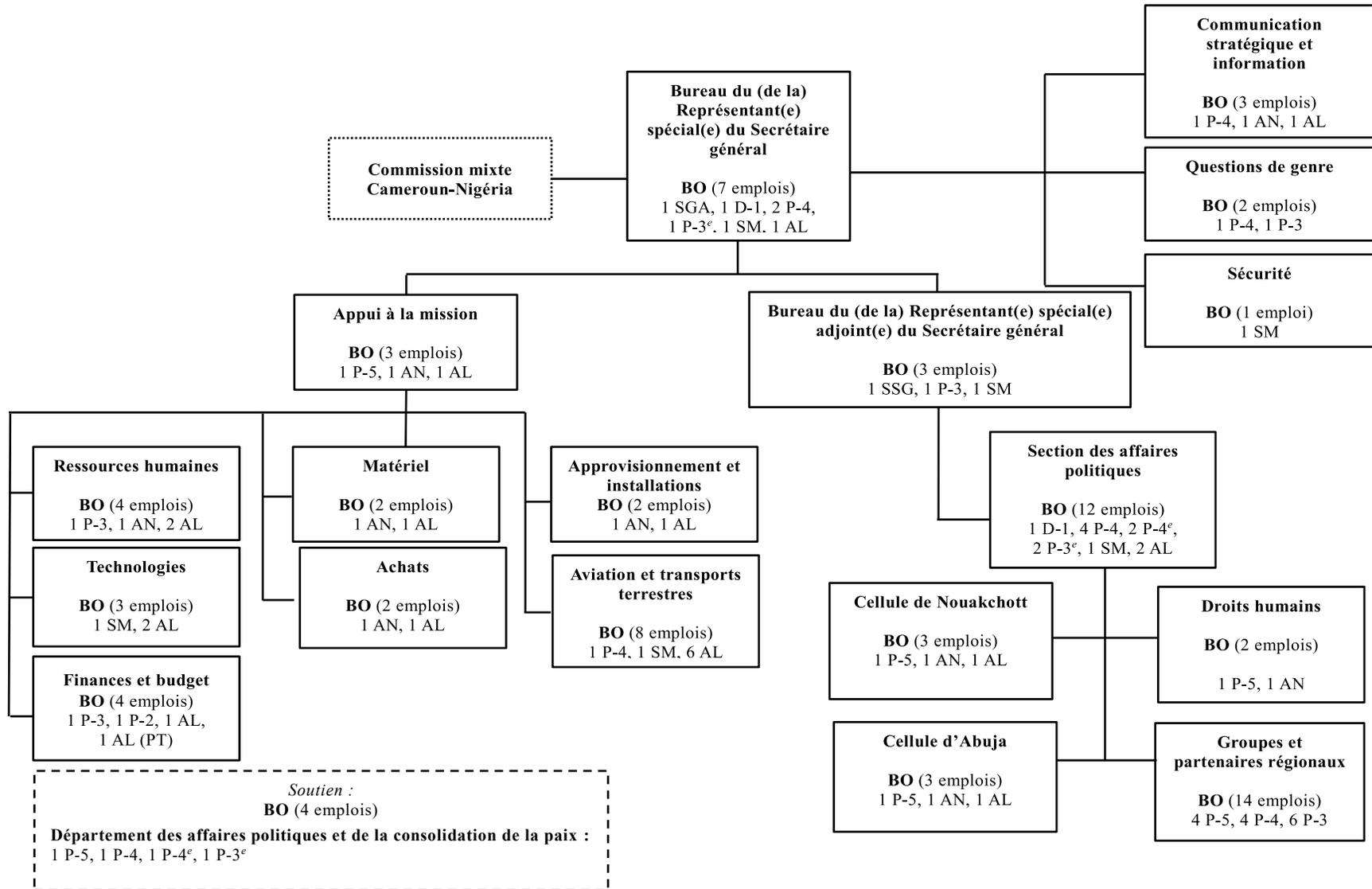
b) Ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 21 571 800 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2024 ;

c) Ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 580 400 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024.

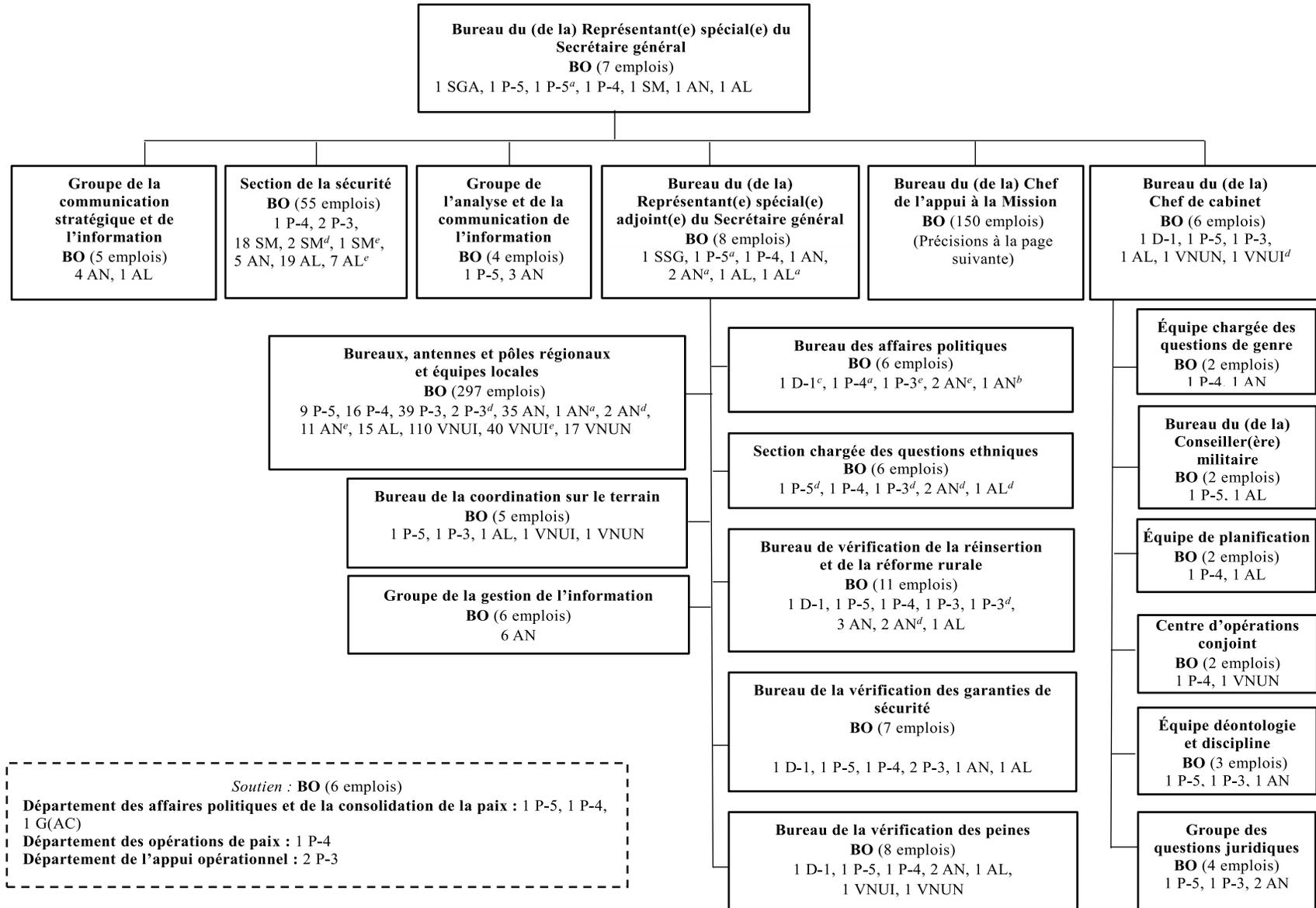
Annexe

Organigramme et répartition des postes pour 2024

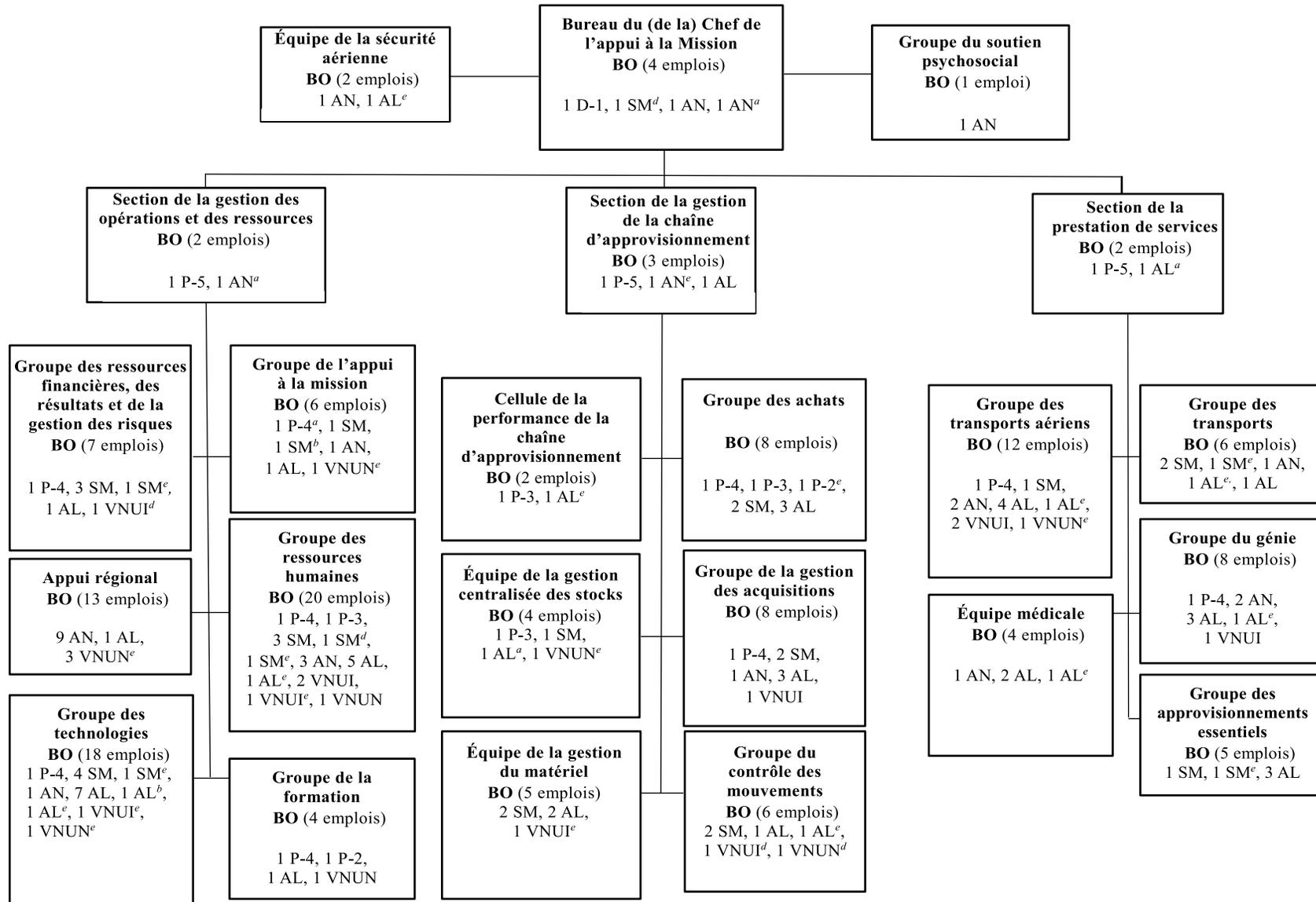
1. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



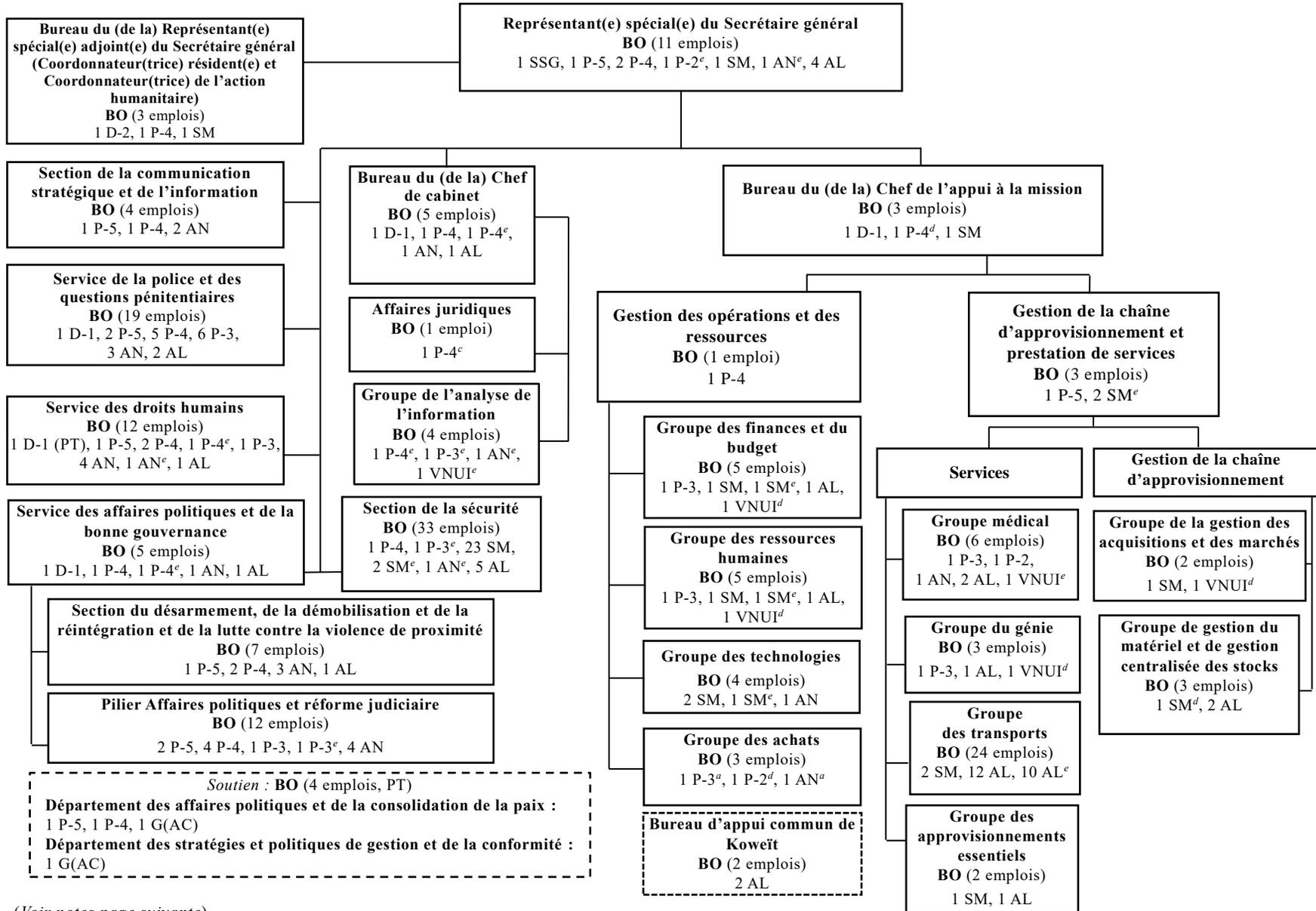
2. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie



Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (*suite*) : appui à la Mission



3. Bureau intégré des Nations Unies en Haïti



(Voir notes page suivante)

(Notes des organigrammes)

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ;
BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ;
PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions) ; SGA = secrétaire général(e)
adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ;
VNUI = Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international ; VNUN = Volontaire
des Nations Unies recruté(e) sur le plan national.

^a Transfert.

^b Réaffectation.

^c Reclassement.

^d Création proposée dans le rapport [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#).

^e Création proposée dans le présent rapport.
